

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 28, 2022

The Standing Senate Committee on Human Rights met with videoconference this day at 5:01 p.m. [ET] to give consideration to Bill S-211, An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff; and, in camera, to consider a draft agenda (future business).

Senator Salma Ataullahjan (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I am Salma Ataullahjan, a senator from Toronto and chair of this committee. Today is the second meeting on Bill S-211, An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff.

I would like to introduce our first panel of witnesses. From the Global Fund to End Modern Slavery, we have Chris Crewther, Head of Strategic Partnerships, who is appearing from Australia, and from the Canadian Network on Corporate Accountability, we have Emily Dwyer, National Coordinator and Director of Policy.

I invite Mr. Crewther to make his opening remarks, and then we will ask Ms. Dwyer to give hers. Afterward, there will be questions from the senators.

Chris Crewther, Head of Strategic Partnerships, Global Fund to End Modern Slavery: First, thank you very much for the opportunity to attend this public hearing on Bill S-211 before the Standing Senate Committee on Human Rights. I acknowledge chair, Senator Salma Ataullahjan; deputy chair, Senator Wanda Thomas Bernard; committee members; and fellow panellist, Emily Dwyer.

For background, I'm Head of Strategic Partnerships with the Global Fund to End Modern Slavery. I'm based here in Australia, and I'm also on the Australian government's Modern Slavery Expert Advisory Group. Formerly, I was an Australian member of Parliament, the chair of the Australian Parliament's Foreign Affairs and Aid Sub-Committee and the chair of the Australian government's Home Affairs and Legal Affairs Policy Committee. Through those roles, I instigated and led Australia's modern slavery inquiry, resulting in the *Hidden in Plain Sight* report and recommendations, and Australia's Modern Slavery Act 2018.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 février 2022

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne se réunit aujourd'hui, à 17 h 1 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier le projet de loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes; et à huis clos, pour examiner un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

La sénatrice Salma Ataullahjan (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénatrices, je suis la sénatrice Salma Ataullahjan, de Toronto, et la présidente de ce comité. Nous tenons aujourd'hui notre deuxième réunion sur le projet de loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes.

J'aimerais vous présenter notre premier groupe de témoins. Nous accueillons Chris Crewther, chef des partenariats stratégiques du Global Fund to End Modern Slavery, qui comparaît depuis l'Australie, et le Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises sera représenté par Emily Dwyer, coordonnatrice nationale et directrice des politiques.

J'invite M. Crewther à faire sa déclaration préliminaire, après quoi ce sera au tour de Mme Dwyer. Par la suite, les sénatrices vous poseront des questions.

Chris Crewther, chef des partenariats stratégiques, Global Fund to End Modern Slavery : Tout d'abord, je vous remercie de me donner l'occasion de participer à cette audience publique sur le projet de loi S-211 devant le Comité sénatorial permanent des droits de la personne. Je salue la présidente, la sénatrice Salma Ataullahjan, la vice-présidente, la sénatrice Wanda Thomas Bernard, les membres du comité et ma collègue Emily Dwyer.

À titre d'information, je suis chef des partenariats stratégiques au sein du Global Fund to End Modern Slavery. Je travaille ici, en Australie, et je fais également partie du Modern Slavery Expert Advisory Group du gouvernement australien. Auparavant, j'ai été député, président du Sous-comité des affaires étrangères et de l'aide du Parlement australien et président du Home Affairs and Legal Affairs Policy Committee du gouvernement australien. Dans le cadre de ces rôles, j'ai lancé et dirigé l'enquête sur l'esclavage moderne en Australie, qui a abouti au rapport et aux recommandations *Hidden in Plain Sight* et à la Modern Slavery Act 2018, de l'Australie.

I've also been liaising with Senator Julie Miville-Dechêne, MP John McKay, MP Marcus Powlowski and others since July last year, and more recently, I addressed Canada's All Party Parliamentary Group to End Modern Slavery and Human Trafficking in December.

I congratulate you all on your efforts to bring about Canadian transparency in supply-chain legislation, including gaining government and opposition support recently as well as the recent ministerial mandate letters.

Firstly, on the Global Fund, we were launched as a multi-donor initiative in 2017, with initial funding from the U.S. and U.K., followed by Norway, Liechtenstein, philanthropists and the private sector. With this support, the Global Fund is mobilizing resources, designing innovative private and public partnerships, funding new tools and methods, and equipping partners to scale and replicate solutions that have demonstrated impacts to end modern slavery.

The Global Fund has granted US\$45 million to more than 40 partners in nine countries, including, for example, Bangladesh, the Philippines, Brazil and Kenya.

We are also encouraging nations to put in more resources to better enforce existing legislation and implement further legislation against modern slavery. We strongly support Canada's efforts to bring about this legislation. This is important, as over 40 million people live in modern slavery worldwide, deprived of their fundamental rights and freedoms. More than 70% are women and girls. One in four is a child.

Despite this, the number of people living in modern slavery is rising, not falling. COVID-19, corruption, authoritarianism and crises, such as that in Ukraine, will only exacerbate these issues.

While being mostly illegal, modern slavery persists almost everywhere. It persists because perpetrators make an estimated \$150 billion annually from it.

Despite these terrible trends, there is hope. First, thanks to leaders like you, we can turn the tide. Second, nations must follow through on their commitments to eradicate forced labour from global and domestic supply chains and hold governments and corporations accountable. Third, modern slavery is deeply integrated with many of the deepest problems facing the planet, being strongly linked to environmental degradation; clean-energy supply chains; inequality, particularly for women and girls and excluded minorities; instability; unsafe migration; and corruption and criminal networks. There is no fair economic competition when some are using forced labour.

J'ai également été en contact avec la sénatrice Julie Miville-Dechêne, le député John McKay, le député Marcus Powlowski et d'autres depuis juillet dernier, et plus récemment, en décembre, j'ai pris la parole devant le Groupe parlementaire multipartite de lutte contre l'esclavage moderne et la traite des personnes, du Canada.

Je vous félicite tous des efforts que vous déployez pour instaurer la transparence canadienne dans les lois sur la chaîne d'approvisionnement, notamment en obtenant l'appui du gouvernement et de l'opposition récemment, ainsi que dans les récentes lettres de mandat des ministres.

Tout d'abord, en ce qui concerne le Global Fund, il a été lancé en tant qu'initiative multidonneurs en 2017, avec un financement initial des États-Unis et du Royaume-Uni, puis de la Norvège, du Liechtenstein, de philanthropes et du secteur privé. Grâce à ce soutien, le Global Fund mobilise des ressources, conçoit des partenariats publics et privés novateurs, finance de nouveaux outils et de nouvelles méthodes, et donne aux partenaires les moyens d'adapter et de reproduire des solutions qui ont eu des effets démontrés pour mettre fin à l'esclavage moderne.

Le Global Fund a accordé 45 millions de dollars américains à plus de 40 partenaires dans neuf pays, dont le Bangladesh, les Philippines, le Brésil et le Kenya.

Nous encourageons également les pays à consacrer plus de ressources à l'application des lois existantes et à mettre en œuvre d'autres lois contre l'esclavage moderne. Nous appuyons fermement les efforts déployés par le Canada pour faire adopter ce projet de loi. C'est important, car plus de 40 millions de personnes dans le monde subissent l'esclavage moderne, privées de leurs droits et libertés fondamentaux. Plus de 70 % d'entre elles sont des femmes et des filles. Une sur quatre est un enfant.

Malgré cela, le nombre de personnes vivant dans l'esclavage moderne augmente, au lieu de diminuer. La COVID-19, la corruption, l'autoritarisme et les crises comme celle qui sévit en Ukraine ne feront qu'exacerber ces problèmes.

Bien qu'il soit essentiellement illégal, l'esclavage moderne persiste presque partout. Il persiste parce que les auteurs de ces crimes en tirent environ 150 milliards de dollars par année.

Malgré ces terribles tendances, il y a de l'espoir. Premièrement, grâce à des leaders comme vous, nous pouvons renverser la vapeur. Deuxièmement, les pays doivent respecter leur engagement à éliminer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement mondiales et nationales et à tenir les gouvernements et les sociétés responsables de leurs actes. Troisièmement, l'esclavage moderne est profondément associé à bon nombre des problèmes les plus profonds auxquels la planète est confrontée, étant fortement lié à la dégradation de l'environnement, aux chaînes d'approvisionnement en énergie propre, à l'inégalité, en particulier pour les femmes et les filles et

In Australia, I had the opportunity to launch an inquiry to do something about these crimes. In late 2016, I sought a referral for a parliamentary inquiry into establishing a modern slavery act in Australia. I often use the example that you don't get from 0 to 100 metres in one step; in Australia, it was a step-by-step process, which is why I encourage you all. I went from not being sure I could get the inquiry approved and referred, to having it commence, then from not being sure the inquiry would lead to a bill, to possibly having a weak bill, to having a much stronger act than expected.

It's been similar in Canada. Even over the last six months, you've gained support and momentum from both the government and opposition, as well as minor parties, independents, the media and the public.

Another saying is "don't let the perfect get in the way of the good." Had we insisted on the perfect, we likely wouldn't have gotten a modern slavery act in Australia at all. While we didn't get everything we wanted, in many ways, Australia's act was much stronger than the U.K.'s original 2015 act. On the weaker side, our act requires entities above a AU\$100-million threshold, which is about C\$91 million, to report annually on modern slavery. Compare that to the AU\$67 million in the U.K. and the AU\$50 million recommended in our report.

Australia also doesn't have an independent anti-slavery commissioner, a modern slavery hotline or a national labour hire licensing like the U.K. does and as we recommended.

However, Australia's act was stronger than the U.K.'s in many ways, including having voluntary reporting below the threshold, world-first government reporting, a legislated public register of modern slavery statements, prescribed reporting criteria, some compliance section 16A "name and shame" measures to list entities who don't report or don't report properly as well as the legislated three-year review. Of note, it requires principal governing body sign-off, which has brought modern slavery to the board's attention nationally. It's great that Canada's updated Bill S-211 now incorporates this.

les minorités exclues, à l'instabilité, à la migration non sécuritaire, ainsi qu'à la corruption et aux réseaux criminels. Il n'y a pas de concurrence économique équitable lorsque certains utilisent le travail forcé.

En Australie, j'ai eu l'occasion de lancer une enquête pour faire quelque chose au sujet de ces crimes. À la fin de 2016, j'ai demandé la tenue d'une enquête parlementaire sur l'établissement d'une loi contre l'esclavage moderne en Australie. L'exemple que je cite souvent est que l'on ne passe pas de 0 à 100 mètres en un seul pas; en Australie, nous avons eu un processus étape par étape, et c'est pourquoi je vous encourage tous à agir. Au départ, je n'étais pas certain que l'enquête serait approuvée, mais elle a commencé. Ensuite, je n'étais pas certain qu'elle mènerait à un projet de loi, puis j'ai craint que le projet de loi serait peut-être faible, mais finalement la loi a été beaucoup plus rigoureuse que prévu.

C'est la même chose au Canada. Même au cours des six derniers mois, vous avez obtenu l'appui et l'élan du gouvernement et de l'opposition, ainsi que des petits partis, des indépendants, des médias et du public.

Un autre dicton dit que le mieux est l'ennemi du bien. Si nous avions insisté sur la perfection, nous n'aurions probablement pas eu de loi contre l'esclavage moderne en Australie. Même si nous n'avons pas obtenu tout ce que nous voulions, à bien des égards, la loi australienne était beaucoup plus rigoureuse que la loi britannique originale de 2015. Pour ce qui est de ses faiblesses, notre loi exige que les entités qui dépassent le seuil de 100 millions de dollars australiens, soit environ 91 millions de dollars canadiens, fassent rapport chaque année sur l'esclavage moderne. À titre de comparaison, le seuil est de 67 millions de dollars australiens au Royaume-Uni et le chiffre recommandé dans notre rapport était de 50 millions de dollars australiens.

L'Australie n'a pas non plus de commissaire indépendant contre l'esclavage, de ligne d'urgence sur l'esclavage moderne ou de système national de permis de travail, comme c'est le cas au Royaume-Uni et comme nous l'avons recommandé.

Cependant, la loi australienne était plus rigoureuse que celle du Royaume-Uni à bien des égards, notamment en ce qui concerne la déclaration volontaire en dessous du seuil, le rapport gouvernemental en première mondiale, le registre public des déclarations d'esclavage moderne, les critères de déclaration prescrits, les dispositions de conformité de l'article 16A permettant de désigner les entités qui ne font pas rapport ou qui ne le font pas correctement, ainsi que l'examen de la loi au bout de trois ans. Il convient de noter que la loi requiert la signature du corps dirigeant, ce qui porte l'esclavage moderne à l'attention du conseil d'administration à l'échelle nationale. C'est formidable que ce soit maintenant intégré dans le projet de loi S-211 du Canada, mis à jour.

While the strength of Australia's act has caught recent criticism and many statements are not yet up to scratch, thanks to Australia's act, thousands of entities and people are now more aware, paying attention every year, actively looking into their operations and supply chains, taking action to stamp out and remediate modern slavery and identifying and reporting crimes. I also know that many reporting entities are taking a lot of action, even behind the scenes, beyond what they are putting in their public statements.

Australia's act is also having a global impact, including in Canada, given that numerous multinational companies with operations in both Australia and Canada have to report in Australia on their global supply chains.

A Canadian act done well would up the bar internationally.

In terms of Canada's act, I liaised with Senator Julie Miville-Dechêne — hello, Julie; it's great to see you here again — in July last year, and we spoke on quite a number of areas that could be improved with the bill at the time. It's great to see a number of those recommended changes incorporated into Bill S-211 in the most recent updates and effectively replicated in Bill C-243, as brought to the House by government MP Marcus Powlowski, working closely with MP McKay.

I've made a number of suggested changes related to Bill S-211 but also to Bill C-243 in the written document that hopefully you've received. I'm happy to go through that more during the question-and-answer period, given our time frames.

Lastly, I'll say that there was an option for Canada to match its legislative efforts by contributing further to global efforts, such as by joining the U.K., the U.S., Norway and others in the Global Fund. This would complement Canada's legislative efforts and mandate letters that call on, say, the Minister of Labour to introduce legislation to eradicate forced labour from Canadian supply chains and ensure that Canadian businesses operating abroad do not contribute to the human rights abuses.

Thank you for the introduction. I look forward to the Q & A.

The Chair: Thank you, Mr. Crewther.

Bien que la force de la loi australienne ait fait récemment l'objet de critiques et que de nombreuses déclarations laissent encore à désirer, grâce à cette loi, des milliers d'entités et de personnes sont maintenant plus conscientes du problème, y prêtent attention chaque année, examinent activement leurs opérations et leurs chaînes d'approvisionnement, prennent des mesures pour éliminer l'esclavage moderne et y remédier, ainsi que pour repérer et signaler les crimes. Je sais aussi que de nombreuses entités déclarantes prennent beaucoup de mesures, même en coulisses, au-delà de ce qu'elles déclarent publiquement.

La loi australienne a également une incidence à l'échelle mondiale, y compris au Canada, étant donné que de nombreuses sociétés multinationales ayant des activités en Australie et au Canada doivent faire rapport en Australie de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales.

Une loi canadienne bien faite rehausserait la barre à l'échelle internationale.

Pour ce qui est de la loi canadienne, j'ai communiqué avec la sénatrice Julie Miville-Dechêne — bonjour, Julie; c'est un plaisir de vous revoir ici — en juillet dernier, et nous avons alors parlé d'un certain nombre de points qui pouvaient être améliorés dans le projet de loi. C'est formidable de voir un certain nombre des changements recommandés intégrés dans les plus récentes mises à jour du projet de loi S-211 et repris efficacement dans le projet de loi C-243, présenté à la Chambre par le député ministériel Marcus Powlowski, en étroite collaboration avec le député McKay.

J'ai proposé un certain nombre de changements relativement au projet de loi S-211, mais aussi au projet de loi C-243 dans le document écrit que vous avez reçu, je l'espère. Je me ferai un plaisir de vous en parler davantage pendant la période des questions, compte tenu du temps dont nous disposons.

Enfin, je dirais que le Canada a la possibilité d'égaler ses efforts législatifs en contribuant davantage aux efforts mondiaux, notamment en se joignant au Royaume-Uni, aux États-Unis, à la Norvège et à d'autres pays au sein du Global Fund. Cela compléterait les efforts législatifs du Canada et les lettres de mandat qui demandent, par exemple, à la ministre du Travail de présenter un projet de loi visant à éradiquer le travail forcé des chaînes d'approvisionnement canadiennes et à faire en sorte que les entreprises canadiennes actives à l'étranger ne contribuent pas aux violations des droits de la personne.

Merci pour cette entrée en matière. J'attends avec impatience la période de questions.

La présidente : Merci, monsieur Crewther.

Emily Dwyer, National Coordinator and Director of Policy, Canadian Network on Corporate Accountability: Good evening, senators. Thank you very much for the invitation to be here this evening.

I am the policy director at the Canadian Network on Corporate Accountability, CNCA. We are a network of almost 40 member organizations from across the country, including development NGOs and grassroots environmental and faith-based groups and unions who collectively represent the voices of millions of Canadians.

Our members have long-standing relationships with women, Indigenous peoples and workers in every corner of the world. I work from the unceded and traditional territories of the Algonquin Anishinabeg people.

[Translation]

First of all, I would like to thank Senator Julie Miville-Dechêne for bringing the important issue of human rights violations in supply chains to the attention of the Senate.

[English]

We agree that Canada should move quickly to address the widespread reports of human rights abuses in Canadian global supply chains, and we are grateful the Senate is taking the issue seriously. But in its current form, Bill S-211 would not prevent exploitation and abuses in Canadian global supply chains. Significant reforms are required.

To get widespread support of Canadian civil society, supply chain legislation should focus on preventing and remedying harm rather than reporting, it should apply to all human rights and it should apply to companies of all sizes.

I will briefly address each of these concerns.

First and most significantly, Bill S-211 does not require companies to stop using and profiting from child or forced labour. It does not require companies to take any steps to identify whether slave labour is in their supply chains. If companies do make use of child or forced labour, the bill doesn't offer help to the victims at all.

The bill, as currently drafted, means a company could comply with the law by taking no steps, remaining willfully blind and continuing business as usual, apart from an annual report. The evidence from other countries confirms that reporting-only laws have not been effective in addressing corporate abuse.

Emily Dwyer, coordonnatrice nationale et directrice des politiques, Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises : Bonsoir, honorables sénatrices. Merci beaucoup de m'avoir invitée à comparaître ce soir.

Je suis la directrice des politiques du Réseau canadien sur la reddition de compte des entreprises, le RCRCE. Nous sommes un réseau de près de 40 organisations membres de partout au pays, notamment des ONG de développement, des groupes environnementaux communautaires, des groupes confessionnels et des syndicats qui représentent collectivement des millions de Canadiens.

Nos membres entretiennent des relations de longue date avec les femmes, les peuples autochtones et les travailleurs partout dans le monde. Je travaille dans les territoires traditionnels non cédés du peuple algonquin anishinabeg.

[Français]

Tout d'abord, je tiens à remercier la sénatrice Julie Miville-Dechêne d'avoir porté à l'attention du Sénat l'importante question des violations des droits de la personne dans les chaînes d'approvisionnement.

[Traduction]

Nous sommes d'accord pour dire que le Canada devrait agir rapidement pour remédier aux nombreux cas de violation des droits de la personne signalés dans les chaînes d'approvisionnement mondiales du Canada, et nous sommes reconnaissants au Sénat de prendre la question au sérieux. Néanmoins, dans sa forme actuelle, le projet de loi S-211 n'empêcherait pas l'exploitation et les abus dans les chaînes d'approvisionnement mondiales canadiennes. Des réformes importantes sont nécessaires.

Pour obtenir un appui généralisé de la société civile canadienne, les lois sur la chaîne d'approvisionnement devraient mettre l'accent sur la prévention et la réparation des préjudices plutôt que sur le signalement, s'appliquer à tous les droits de la personne et s'appliquer aux entreprises de toutes tailles.

Je vais aborder brièvement chacune de ces préoccupations.

D'abord et avant tout, le projet de loi S-211 n'oblige pas les entreprises à cesser de recourir au travail des enfants ou au travail forcé et d'en tirer profit. Il n'oblige pas les entreprises à prendre des mesures pour déterminer si de la main-d'œuvre esclave fait partie de leurs chaînes d'approvisionnement. Si des entreprises ont recours au travail des enfants ou au travail forcé, le projet de loi n'offre aucune aide aux victimes.

Le projet de loi, dans sa forme actuelle, signifie qu'une entreprise pourrait se conformer à la loi en ne prenant aucune mesure, en demeurant volontairement aveugle et en poursuivant ses activités comme d'habitude, avec la production d'un rapport annuel. Les données probantes provenant d'autres pays

For example, a five-year review of the U.K.'s Modern Slavery Registry "revealed no significant improvements in companies' policies or practice."

A second quote: "... failed to be an effective driver of corporate action to end forced labour." And a third quote conclude that the "U.K. is now lagging behind its international neighbours."

Similarly, the European Union's 2020 study on supply chain due diligence concluded that reporting requirements produce "only a minor positive social impact." Europe is moving away from reporting-only approaches to mandatory human rights due diligence laws and Canada should do the same.

Canadian supply chain legislation should at minimum require companies to prevent human rights violations and to undertake human rights due diligence processes and should include a statutory right for impacted people to access a remedy in Canadian courts through civil suits.

Secondly, Bill S-211 should not exclude other egregious and interrelated human rights abuses.

Canada does need to address child and forced labour, but human rights, as you all know, are interrelated, interdependent and indivisible. Modern slavery does not occur in isolation. To effectively prevent forced labour, you have to protect against other human rights violations, like the right to non-discrimination or to organize collectively.

Threats, killings, bodily harm, gang rape, unsafe and exploitative working conditions, failure to respect the rights of Indigenous peoples, these are all serious human rights abuses that are in Canadian supply chains for which there's widespread evidence. Canadian companies should not be profiting from those abuses.

Finally, the United Nations *Guiding Principles on Business and Human Rights* make it clear that companies of all sizes from all sectors are required to respect human rights and undertake human rights due diligence. It is urgent that communities and workers harmed in Canadian supply chains be protected from abuse and have access to remedy in Canada. We hope that the

confirment que les lois qui obligent seulement à produire des rapports n'ont pas été efficaces pour lutter contre l'exploitation des entreprises.

Par exemple, un examen quinquennal du registre de l'esclavage moderne du Royaume-Uni « n'a révélé aucune amélioration importante des politiques ou des pratiques des entreprises ».

Il est dit aussi que cela « n'a pas réussi à être un moteur efficace de l'action des entreprises pour mettre fin au travail forcé. » Et une troisième citation conclut que « le Royaume-Uni est maintenant à la traîne de ses voisins internationaux ».

Également, l'étude de 2020 de l'Union européenne sur la diligence raisonnable dans la chaîne d'approvisionnement a conclu que l'obligation de produire des rapports ne produit « qu'un effet social positif mineur ». L'Europe délaisse de plus en plus les approches reposant seulement sur les rapports au profit de lois rendant obligatoire la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, et le Canada devrait faire la même chose.

La législation canadienne sur la chaîne d'approvisionnement devrait au moins obliger les entreprises à prévenir les violations des droits de la personne et à entreprendre des processus de diligence raisonnable en matière de droits de la personne. Elle devrait aussi inclure un droit légal pour les personnes touchées d'avoir accès à un recours devant les tribunaux canadiens dans le cadre de poursuites civiles.

Deuxièmement, le projet de loi S-211 ne devrait pas exclure d'autres violations flagrantes et interreliées des droits de la personne.

Le Canada doit s'attaquer au travail des enfants et au travail forcé, mais les droits de la personne, comme vous le savez tous, sont interreliés, interdépendants et indivisibles. L'esclavage moderne ne se produit pas en vase clos. Pour prévenir efficacement le travail forcé, il faut se protéger contre d'autres violations des droits de la personne, comme le droit à la non-discrimination ou à l'organisation collective.

Les menaces, les meurtres, les lésions corporelles, les viols collectifs, les conditions de travail dangereuses et abusives, le non-respect des droits des peuples autochtones, sont autant de violations graves des droits de la personne qui se produisent dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes et dont les preuves sont nombreuses. Les entreprises canadiennes ne devraient pas tirer profit de ces violations.

Enfin, les *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme* des Nations unies indiquent clairement que les entreprises de toutes tailles, de tous les secteurs, sont tenues de respecter les droits de la personne et de faire preuve de diligence raisonnable à cet égard. Il est urgent que les collectivités et les travailleurs touchés par les chaînes d'approvisionnement

process currently under way in the Senate will ultimately lead to such a result. Thank you very much for your time.

The Chair: Thank you very much for your presentations, and we will proceed with questions from the senators. As is our previous practice, I would like to remind each senator that you have five minutes for your question, and that includes the answer.

Senator Bernard: Thank you both for your testimony this evening. I appreciate you being here.

I'd like to hear a bit more from Ms. Dwyer with regard to your statements about this bill not going far enough and some of the limitations with regard to annual reporting and the lack of effectiveness around annual reporting as the core missive.

I'm wondering if you could tell us a bit more about your thoughts on that, and if there was going to be an amendment to strengthen this law, to address the gaps that you've identified, what might they be? Thank you.

Ms. Dwyer: Thank you very much for the question. Transparency is a key element and a key part of due diligence, and human rights due diligence is how companies fulfill their obligations to prevent human rights abuses, but alone, it's not enough. That is the first part of the answer to your question.

Attached to that is also what is being asked of reporting. If you are seeing a report annually on if you have taken any steps and if you have identified any risks, as Bill S-211 does, what you'll note is that there's no obligation on companies to take any steps, which means a company could comply with the law by simply reporting every year: I took no steps to prevent modern slavery; I'm not aware of any risks of modern slavery in my supply chain, and they would comply with the law.

Our assessment is that it is time for Canada to require companies to prevent human rights violations and to undertake due diligence. It's not actually a new requirement, but it would be new to have an enforcement around that.

Since 2009, Canada has been calling on companies and saying publicly that companies are expected to respect human rights in their operations around the world, and since 2011, when the UN *Guiding Principles on Business and Human Rights* were unanimously endorsed by all countries around the world — sorry, not all countries but by the UN, at that time in 2011 — the UN guiding principles put forth what were existing norms. In 2011, it was an existing international norm that corporations

canadiennes soient protégés contre les abus et aient accès à des recours au Canada. Nous espérons que le processus en cours au Sénat aboutira à un tel résultat. Merci beaucoup de votre attention.

La présidente : Merci beaucoup de vos exposés. Nous allons maintenant passer aux questions. Comme d'habitude, j'aimerais rappeler à chaque sénateur qu'il dispose de cinq minutes pour poser sa question, ce qui comprend la réponse.

La sénatrice Bernard : Je vous remercie tous les deux de votre témoignage de ce soir. Je vous remercie d'être là.

J'aimerais que Mme Dwyer nous explique davantage pourquoi elle dit que le projet de loi ne va pas assez loin, et nous parle des limites concernant les rapports annuels et de leur manque d'efficacité en tant qu'instruments de base.

Je me demande si vous pouviez nous en dire un peu plus sur ce que vous en pensez, et si nous devions apporter des modifications pour renforcer cette loi, pour combler les lacunes que vous avez cernées, quelles pourraient-elles être? Merci.

Mme Dwyer : Merci beaucoup de la question. La transparence est un élément clé et un élément essentiel de la diligence raisonnable, et la diligence raisonnable en matière de droits de la personne est la façon dont les entreprises s'acquittent de leurs obligations pour prévenir les violations des droits de la personne, mais elle n'est pas suffisante à elle seule. C'est la première partie de la réponse à votre question.

Il y a aussi ce qu'on demande de déclarer. Si vous consultez un rapport annuel où il faut indiquer si des mesures ont été prises et si des risques ont été cernés, comme le demande le projet de loi S-211, vous remarquerez que les entreprises ne sont pas obligées de prendre des mesures. Cela veut dire qu'une entreprise pourrait se conformer à la loi en déclarant simplement chaque année : je n'ai pris aucune mesure pour prévenir l'esclavage moderne; je ne suis au courant d'aucun risque d'esclavage moderne dans ma chaîne d'approvisionnement, et elle se conformerait à la loi.

À notre avis, il est temps que le Canada oblige les entreprises à prévenir les violations des droits de la personne et à faire preuve de diligence raisonnable. En fait, ce n'est pas une nouvelle exigence, mais son application serait quelque chose de nouveau.

Depuis 2009, le Canada interpelle les entreprises et affirme publiquement que les entreprises doivent respecter les droits de la personne dans leurs activités partout dans le monde. Depuis 2011, l'année où les *Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme* des Nations unies ont été approuvés à l'unanimité par tous les pays du monde — pardon, pas tous les pays, mais par l'ONU, à l'époque, en 2011 —, les principes directeurs des Nations unies ont énoncé des normes qui

must respect human rights and undertake due diligence to identify, mitigate and remedy abuses throughout their supply chains. All that we are asking for Canada to do now is to give that expectation, that's been long held, the effect of law. Please let me know if I haven't sufficiently answered your question.

Senator Bernard: That's fine. Thank you.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: My question is for Ms. Dwyer. You quoted the British report. You said that, five years after the implementation of the law, this report showed that the law was not effective. Yet, in that same report, I found a sentence that says instead that it is the lack of penalties in Britain's transparency legislation that contributes to its lack of effectiveness.

As you know, in the legislation we are putting forward, Bill S-211, there are penalties. It is not just a bill to name and shame. It is a law with penalties, and in cases where a board of directors provides false or misleading information, there are also criminal penalties. It's far from an empty shell, Ms. Dwyer, so I'd like to understand how you can compare the British law and the Canadian law, because the Canadian law has much more force. Sorry, I mean the Canadian bill.

Ms. Dwyer: Thank you very much, senator. I think there are several answers to your question. First of all, there's no evidence that penalties would make a difference.

That's one thing that has to be pointed out. The only evidence we have is that this type of reporting-based legislation has not been effective, has not really had an impact. The second part of my answer would be to understand what we are penalizing. Bill S-211 has no penalty for the use of forced labour other than import controls, which are already in existing legislation. When it comes to fines, they're for businesses that did or did not report. Penalties, in our view, should be linked to whether or not companies respect human rights and implement due diligence processes.

Senator Miville-Dechêne: Ms. Dwyer, it's also about penalties if the information provided by companies is false and misleading. I apologize for repeating it. It's in the legislation. As a supplementary, I'd like to ask Mr. Crewther a question. May I?

existait déjà. En 2011, il existait une norme internationale selon laquelle les entreprises devaient respecter les droits de la personne et faire preuve de diligence raisonnable pour repérer, atténuer et corriger les abus dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Tout ce que nous demandons au Canada de faire maintenant, c'est de donner suite à cette attente, qui existe depuis longtemps, l'effet de la loi. Veuillez me faire savoir si je n'ai pas suffisamment répondu à votre question.

La sénatrice Bernard : C'est bien. Merci.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : Ma question s'adresse à Mme Dwyer. Vous avez cité le rapport britannique. Vous dites que, cinq ans après la mise en œuvre de la loi, ce rapport a montré que la loi n'avait aucune efficacité. Or, dans ce même rapport, j'ai trouvé une phrase qui dit plutôt que c'est l'absence de pénalités dans la loi sur la transparence de la Grande-Bretagne qui contribue à la rendre peu efficace.

Or, comme vous le savez, dans le projet de loi S-211 que nous présentons, on prévoit des pénalités. Ce n'est pas seulement une loi visant à nommer et à couvrir de honte. C'est une loi comportant des pénalités et, dans les cas où un conseil d'administration transmet des informations fausses ou trompeuses, il y a aussi des sanctions pénales. C'est loin d'être une coquille vide, madame Dwyer, alors j'aimerais comprendre comment vous pouvez comparer la loi britannique et la loi canadienne, puisque la loi canadienne a beaucoup plus de force. Pardon, je veux dire le projet de loi canadien.

Mme Dwyer : Merci beaucoup, sénatrice. Je pense qu'il y a plusieurs réponses à votre question. Tout d'abord, il n'y a aucune preuve que les pénalités changeraient la donne.

Voilà une chose qu'il faut mentionner. La seule évidence qu'on a, c'est que ce type de loi qui est basée sur les rapports n'a pas eu d'efficacité et n'a pas vraiment eu d'effet. La deuxième partie de ma réponse serait de savoir ce que l'on pénalise. Le projet de loi S-211 ne prévoit aucune pénalité pour l'utilisation du travail forcé, sinon l'existence des contrôles d'importation, ce que prévoit une loi qui existe déjà. Si on parle des amendes, c'est selon les cas où les entreprises ont fait rapport ou non. Les pénalités, selon nous, devraient être liées à la question de savoir si les compagnies respectent les droits de la personne ou non et mettent en œuvre des procès de diligence raisonnable.

La sénatrice Miville-Dechêne : Madame Dwyer, il s'agit aussi de pénalités imposées si l'information transmise par les compagnies est fausse et trompeuse. Je m'excuse de le répéter. C'est dans la loi. Comme question complémentaire, j'aimerais poser une question à M. Crewther. Puis-je?

[English]

Mr. Crewther, would you say that the Canadian bill is the same or has no teeth as the Australian and British ones have? What would be your assessment of this bill? Admitting that, obviously, it doesn't cover all human rights and that it doesn't have a due diligence clause like the one Ms. Dwyer would like.

Mr. Crewther: Thank you, Senator Miville-Dechêne.

Firstly, modern slavery acts and transparency and supply chain legislation more generally do complement other actions that also need to be taken against modern slavery, whether it's forced import bans, resourcing for programs, whether that's in your country or overseas, to tackle modern slavery.

But the transparency of having a public statement — I know in Australia — is making changes within companies. Investors, shareholders, employees, customers and others can see those statements, and they can follow up those companies. I know that even behind the scenes. My wife Grace also works in the modern slavery space, and she's working with over 40 large companies who are reporting under Australia's act. She sees a lot of the legal work going on behind the scenes to both remediate and eliminate modern slavery from operations and supply chains with those entities. It often goes beyond what is seen in statements.

I know with Australia's act, it was stronger than the U.K.'s act. Originally the U.K. act didn't have any prescribed reporting criteria. It has been improved now, but Australia's act did. We don't have penalties in Australia's act, but we do have section 16A, which provides compliance measures. Section 16A, I believe, enables the minister to basically name and shame entities who either don't report or don't report properly. The government of Australia made a deliberate decision not to utilize section 16A enforcement measures in the first year of reporting. However, now that the second year of reporting just finished in December, I understand it is the government's intention to utilize those compliance measures. I think that's crucial this year. If those compliance measures are not utilized this year, the third-year statements will definitely drop off. So there is that concern.

I think Canada's act is stronger in a number of ways than Australia's act. I think you have extremely strong penalties. I would make a number of comments around those if you would like me to go through the recommended changes later on that I'd recommend to the bill. I would perhaps strengthen your bill further as well to have more around that naming and shaming component. Because you can have a \$200,000 fine or a

[Traduction]

Monsieur Crewther, diriez-vous que le projet de loi canadien est semblable aux lois australiennes et britanniques ou qu'il n'a pas le même mordant? Que pensez-vous de ce projet de loi? En admettant que, de toute évidence, il ne couvre pas tous les droits de la personne et qu'il ne comporte pas de clause de diligence raisonnable comme celle que Mme Dwyer souhaiterait.

M. Crewther : Merci, sénatrice Miville-Dechêne.

Premièrement, les lois sur l'esclavage moderne et la transparence et les lois sur la chaîne d'approvisionnement en général complètent d'autres mesures qui doivent également être prises contre l'esclavage moderne, qu'il s'agisse de l'interdiction des importations de produits du travail forcé, du financement de programmes, que ce soit dans votre pays ou à l'étranger, pour lutter contre l'esclavage moderne.

Mais la transparence d'une déclaration publique, comme c'est le cas en Australie, provoque des changements au sein des entreprises. Les investisseurs, les actionnaires, les employés, les clients et d'autres peuvent voir ces déclarations et faire un suivi auprès de ces entreprises. Je sais que cela a lieu, même en coulisse. Mon épouse Grace participe également à la lutte contre l'esclavage moderne, et elle travaille avec une quarantaine de grandes entreprises qui produisent des rapports en vertu de la loi australienne. Elle voit beaucoup de travail juridique qui se fait en coulisse pour remédier à l'esclavage moderne et l'éliminer des opérations et des chaînes d'approvisionnement avec ces entités. Cela va souvent au-delà de ce qu'on voit dans les déclarations.

Je sais que la loi australienne était plus rigoureuse que la loi britannique. À l'origine, la loi du Royaume-Uni ne comportait aucun critère de déclaration. Elle a été améliorée, mais la loi australienne comportait ces critères. Nous n'avons pas de sanctions dans la loi australienne, mais nous avons l'article 16A, qui prévoit des mesures de conformité. L'article 16A, je crois, permet au ministre de nommer et dénoncer les entités qui ne font pas rapport ou qui ne le font pas correctement. Le gouvernement de l'Australie a pris la décision délibérée de ne pas recourir aux dispositions de conformité de l'article 16A au cours de la première année de rapport. Cependant, maintenant que la deuxième année de rapport vient de se terminer en décembre, je crois comprendre que le gouvernement a l'intention d'utiliser ces dispositions de conformité. Je pense qu'il est crucial de le faire cette année. Si ces dispositions ne sont pas appliquées cette année, le nombre de rapports va certainement chuter au cours de la troisième année. C'est donc un sujet de préoccupation.

Je pense que la loi du Canada est plus rigoureuse à plusieurs égards que celle de l'Australie. Je pense que les sanctions sont extrêmement sévères. J'aimerais faire un certain nombre de commentaires à ce sujet si vous voulez que je passe en revue plus tard les changements que je recommanderais d'apporter au projet de loi. Je renforcerais peut-être davantage votre projet de loi pour qu'il porte davantage sur la dénonciation. En effet,

\$10,000 fine, but if you're an extremely large company earning over \$1 billion a year, it's not going to matter what the level of the penalty is. The fact is whether that penalty is private or public and known. It's the naming and shaming component that's more important for those companies.

It is stronger, but I think there are areas where the bill needs to be improved. I'm happy to go through those points if you'd like me to.

Senator Omidvar: Thank you, Ms. Dwyer and Mr. Crewther, for being with us today. We really appreciate it.

Mr. Crewther, thank you as well for your written submission to the committee and your exhaustive observations and recommendations to us in terms of this bill.

We heard last week or the week before from witnesses. What I'm struck by is the absence of any discussion around using the levers of multilateral organizations that we all belong to. I'm not just talking about the UN or the UNHCR.

Have you, Mr. Crewther, in your work on the Global Fund to End Modern Slavery, had any interactions with, let's say, the World Trade Organization or the General Agreement on Tariffs and Trade, GATT, or even the World Bank to consider what levers they could release because of the spread and scope of their reach? This goes, of course, beyond the subject matter of this bill. But I'm just curious as to what the next steps would be and if you've had any thoughts on this.

Mr. Crewther: First, thank you for your question, Senator Omidvar. It's very important for international organizations, as you mentioned, but also nations globally, to take much further action than they are currently taking against modern slavery. I haven't directly spoken to those organizations that you've mentioned, but I've only been with the Global Fund since mid-December. I know that the CEO and others within the organization are working with and have spoken to such organizations in the past.

As mentioned, the Global Fund was originally established in 2017 with the aim to basically convene governments around the world, in particular, to provide the resources to implement evidence-based programs on the ground to end modern slavery. We have a situation where perpetrators make over US \$150 billion annually in profits from modern slavery but less than one third of 1% of government investment internationally is made into actually tackling modern slavery. So there's a lot more investment that is needed.

vous pouvez avoir une amende de 200 000 \$ ou de 10 000 \$, mais s'il s'agit d'une très grande entreprise qui gagne plus de 1 milliard de dollars par année, peu importe le montant de l'amende. L'important est de savoir si le public en a connaissance ou non. C'est la dénonciation qui est l'élément le plus important pour ces entreprises.

Le projet de loi est plus rigoureux, mais je crois qu'il y a certaines choses à améliorer. Je me ferai un plaisir de les passer en revue si vous le souhaitez.

La sénatrice Omidvar : Merci, madame Dwyer et monsieur Crewther, d'être avec nous aujourd'hui. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Monsieur Crewther, je vous remercie également du mémoire que vous avez présenté au comité ainsi que des observations et des recommandations exhaustives que vous nous avez présentées au sujet de ce projet de loi.

Nous avons entendu des témoins la semaine dernière ou la semaine précédente. Ce qui me frappe, c'est l'absence de toute discussion sur l'utilisation des leviers des organisations multilatérales auxquelles nous appartenons tous. Je ne parle pas seulement de l'ONU ou du HCR.

Monsieur Crewther, dans votre travail sur le Global Fund to End Modern Slavery, avez-vous eu des interactions avec, disons, l'Organisation mondiale du commerce ou l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, le GATT, ou même la Banque mondiale, pour examiner les leviers qu'ils pourraient libérer en raison de l'étendue et de l'ampleur de leur portée? Cela va, bien sûr, au-delà de l'objet du projet de loi, mais j'aimerais savoir quelles seraient les prochaines étapes et si vous avez des idées à ce sujet.

M. Crewther : Tout d'abord, je vous remercie de votre question, sénatrice Omidvar. Il est très important que les organisations internationales, comme vous l'avez mentionné, mais aussi les nations dans le monde, prennent des mesures beaucoup plus importantes que celles qu'elles prennent actuellement contre l'esclavage moderne. Je n'ai pas parlé directement aux organisations que vous avez mentionnées, mais je ne travaille au Global Fund que depuis la mi-décembre. Je sais que le PDG et d'autres membres du Global Fund travaillent avec de telles organisations et en ont parlé avec elles par le passé.

Comme je l'ai mentionné, le Global Fund a été créé en 2017 dans le but de réunir les gouvernements du monde entier, en particulier, pour fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre, sur le terrain, de programmes fondés sur des données probantes afin de mettre fin à l'esclavage moderne. Nous nous retrouvons dans une situation où les auteurs de l'esclavage moderne en tirent plus de 150 milliards de dollars américains par année, mais moins d'un tiers de 1 % des investissements gouvernementaux à l'échelle internationale est consacré à la lutte contre l'esclavage moderne. Il faut donc investir beaucoup plus.

I know there are a number of programs already on the ground in Bangladesh or India or Philippines or Uganda or Kenya or elsewhere making a huge difference whether it is through the Global Fund or other organizations tackling modern slavery, but more resources are definitely required.

In the current situation, the U.S. and the U.K., Norway and Liechtenstein are contributing to the Global Fund, but it's not a true global fund unless we get more nations contributing. In my view, Canada is a key country that could join the Global Fund and contribute going forward.

It's one thing having funding, but that funding enables those programs on the ground to actually end modern slavery. If we're not taking the issue seriously, much as with environmental and other issues, we're not going to achieve results. The perpetrators will win, and they will continue to operate with impunity.

Senator Omidvar: Thank you so much, Mr. Crewther.

Mr. Crewther: Thank you.

Senator Boyer: I want to thank both of you for your presentations today. They have been very interesting.

Mr. Crewther, I want to talk about Indigenous women and girls. Senator Bernard had mentioned annual reports that detail the efforts that were taken by government and private entities to prevent mechanisms of forced labour and child labour.

I know that on your website there are many women and girls, particularly Indigenous women and girls, that find themselves in situations of sexual exploitation and sex trafficking. Because of the illicit nature of these industries, can you speak to the extent that the reporting scheme might help these particular Indigenous women and girls? How would shaming and naming be effective in this case, especially in light of the historically neglected issue of murdered and missing Indigenous women? Thank you.

Mr. Crewther: Thank you, Senator Boyer. That's an excellent question, and I know it's an issue that impacts nations globally in terms of Indigenous populations. I know there are issues in Canada, in Australia and globally.

Companies or entities often will just look at the tier one and the person that they are directly dealing with, but if you go further into supply chains, you get subcontractors and child labour. You get things like orphanage trafficking. Orphanage

Je sais qu'il y a déjà un certain nombre de programmes sur le terrain au Bangladesh, en Inde, aux Philippines, en Ouganda, au Kenya ou ailleurs qui font une énorme différence, que ce soit par l'entremise du Global Fund ou d'autres organisations qui luttent contre l'esclavage moderne, mais il faut certainement plus de ressources.

Dans la situation actuelle, les États-Unis et le Royaume-Uni, la Norvège et le Liechtenstein contribuent au Global Fund, mais ce ne sera pas un véritable fonds mondial à moins qu'un plus grand nombre de pays y contribuent. À mon avis, le Canada est un pays clé qui pourrait se joindre au Global Fund et y contribuer à l'avenir.

C'est une chose d'avoir du financement, mais ce financement permet à ces programmes sur le terrain de mettre fin à l'esclavage moderne. Si nous ne prenons pas la question au sérieux, comme c'est le cas pour les questions environnementales et autres, nous n'obtiendrons pas de résultats. Les auteurs de ces crimes gagneront et continueront d'opérer en toute impunité.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup, monsieur Crewther.

Mr. Crewther : Merci.

La sénatrice Boyer : Je tiens à vous remercier tous les deux de vos exposés. Ils étaient très intéressants.

Monsieur Crewther, j'aimerais parler des femmes et des filles autochtones. La sénatrice Bernard a mentionné des rapports annuels qui décrivent en détail les efforts déployés par le gouvernement et des entités privées pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants.

Je sais que votre site Web fait mention de beaucoup de femmes et de filles, en particulier des femmes et des filles autochtones, qui se retrouvent dans des situations d'exploitation sexuelle et de traite de personnes à des fins sexuelles. En raison de la nature illicite de ces situations, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure le système de production de rapports pourrait aider ces femmes et ces filles autochtones en particulier? Comment la dénonciation serait-elle efficace dans ce cas, surtout à la lumière de la question historiquement négligée des femmes autochtones assassinées et disparues? Merci.

Mr. Crewther : Merci, sénatrice Boyer. C'est une excellente question, et je sais que c'est un problème qui touche les nations à l'échelle mondiale en ce qui concerne les populations autochtones. Je sais qu'il y a des problèmes au Canada, en Australie et ailleurs dans le monde.

Souvent, les entreprises ou les entités ne regardent que le premier maillon et la personne avec qui elles traitent directement, mais si vous cherchez plus loin dans la chaîne d'approvisionnement, vous avez des sous-traitants qui font

trafficking is something I've dealt with in the past. I think it's estimated that over 80% of orphans around the world are not actually orphans. They have a parent or parents or kin or family, and human traffickers take advantage of the orphanage trafficking business model, if I can call it that, to attract donations, often from people who are trying to do the right thing or people who are willing to volunteer, and these children can be taken or coerced to leave their parents. They can go into a situation of child labour or sexual abuse. They can be trafficked to different locations. That is certainly an issue that I would like to see tackled more, and I'm sure the Global Fund, Canada and many other international organizations and countries would like to see that issue tackled further.

We need to implement, though, programs on the ground to help women and girls and to help Indigenous populations.

Hopefully you've all received my written statement, because I gave an example of a younger person in the Philippines with five children who was assisted by the Global Fund, and often these things are intergenerational. If you have a parent going through a situation of modern slavery or exploitation, their children often end up in the same situation as well, so you need to break that intergenerational disadvantage and actively intervene in a holistic manner.

I know that Australia's act has recently been criticized, because I think those name and shame mechanisms have not been used, and I think from this year onwards, by using those mechanisms, it will help companies and entities to report properly, to report better and to take the issue seriously.

But with respect to actually looking into the supply chains, let's say you're importing forestry goods into Australia or Canada or elsewhere, 40% of deforestation internationally is linked with forced labour, which often includes child labour.

If you look at the renewable energy or clean energy supply chains issues, you have situations such as in the Democratic Republic of the Congo where over 35,000 children are in child labour mining cobalt, which is used in lithium ion batteries, which is used in the renewable energy sector, in electric cars, in your phones, in your computers and so on.

We need to look at issues like modern slavery and the environment not just from a domestic standpoint but also from an international standpoint.

travailler des enfants. Il y a des choses comme la traite des orphelinats. La traite des orphelinats est un problème auquel j'ai eu à faire face dans le passé. On estime que plus de 80 % des orphelins dans le monde ne sont pas vraiment des orphelins. Ils ont un parent ou les deux, ou une famille, et les trafiquants de personnes profitent du modèle d'affaires de la traite des orphelinats, si je peux m'exprimer ainsi, pour attirer des dons, souvent de personnes bien intentionnées ou qui sont prêtes à faire du bénévolat, et ces enfants peuvent être emmenés ou forcés à quitter leurs parents. Ils peuvent se retrouver dans une situation de travail des enfants ou de violence sexuelle. Ils peuvent être transportés à différents endroits. C'est certainement un problème auquel j'aimerais que l'on s'attaque davantage, et je suis certain que le Global Fund, le Canada et de nombreux autres organismes et pays internationaux aimeraient que l'on s'y attaque davantage.

Nous devons toutefois mettre en œuvre des programmes sur le terrain pour aider les femmes et les filles et pour aider les populations autochtones.

J'espère que vous avez tous reçu le texte de ma déclaration, parce que j'ai donné l'exemple d'une jeune femme des Philippines avec cinq enfants qui a bénéficié de l'aide du Global Fund, et souvent ces choses sont intergénérationnelles. Si vous avez un parent qui vit une situation d'esclavage ou d'exploitation moderne, ses enfants se retrouvent souvent dans la même situation. Il faut donc briser ce désavantage intergénérationnel et intervenir activement de façon holistique.

Je sais que la loi australienne a récemment fait l'objet de critiques et c'est, je pense, parce que les mécanismes de dénonciation n'ont pas été utilisés. Je crois qu'à partir de cette année, leur utilisation aidera les entreprises et les entités à produire des rapports adéquats, à mieux faire rapport et à prendre la question au sérieux.

Mais en ce qui concerne les chaînes d'approvisionnement, disons que si vous importez des produits forestiers en Australie, au Canada ou ailleurs, 40 % de la déforestation à l'échelle internationale est liée au travail forcé, qui comprend souvent le travail des enfants.

Si vous examinez les enjeux liés aux énergies renouvelables ou aux chaînes d'approvisionnement en énergie propre, vous avez des situations comme en République démocratique du Congo où plus de 35 000 enfants travaillent dans l'exploitation minière du cobalt, qui sert à fabriquer les batteries au lithium-ion, qui est utilisé dans le secteur de l'énergie renouvelable, dans les voitures électriques, dans les téléphones, dans les ordinateurs, et cetera.

Nous devons examiner les questions comme l'esclavage moderne et l'environnement non seulement du point de vue national, mais aussi du point de vue international.

I'm not sure if that answers your question properly, but by actually tackling this issue on a global basis, we can help Indigenous populations and we can help women and girls.

Another example on the environmental topic is balsa wood in Ecuador, which is being illegally logged, and it's impacting Indigenous populations. That balsa wood is being used for wind turbines, so you're helping one country in terms of producing renewable energy while deforesting another nation and impacting Indigenous populations linked with forced labour.

We need to look at those issues on a holistic global basis.

Senator Boyer: Thank you. I also want to mention about the trafficking corridors and how important it is to intervene right at that point. That's where the supply chains are going, and that's where the women and the girls are coming in and going out.

Mr. Crewther: Yes.

Senator Boyer: And that's a critical point there as well, so thank you very much. I appreciate that.

Mr. Crewther: Yes, definitely.

Senator Hartling: It has been a very interesting presentation. First of all, Chris, good morning in Australia, I believe, and are you in Sydney?

Mr. Crewther: No, I'm in Melbourne.

Senator Hartling: Okay, so it's still morning.

Mr. Crewther: First of March here. We're now in autumn.

Senator Hartling: We have a son who lives in Australia, so I'm always cognizant of the time. At least we didn't get you up in the middle of the night. Thank you for your presentation.

Emily, I was struck by what you were saying about the need to do something more on the human rights issues there. I know the bill covers fining and naming and shaming, but I see that your organization has been around for quite a long time. Do you see any movement in this area? Tell me a little bit more about the work and what you hope will happen.

If it doesn't get in this bill, what else could we do? Can you talk more about that? I realize from working with women and girls for many years how these issues of abuse are so serious, and we need to find ways to work on these. I'll give you the floor. Thank you.

Je ne sais pas si cela répond bien à votre question, mais en nous attaquant à ce problème à l'échelle mondiale, nous pouvons aider les populations autochtones et nous pouvons aider les femmes et les filles.

Un autre exemple lié à l'environnement est le bois de balsa en Équateur, qui est coupé illégalement, ce qui a des répercussions sur les populations autochtones. Ce bois de balsa est utilisé pour les éoliennes, alors vous aidez un pays à produire de l'énergie renouvelable tout en déboisant un autre pays et en touchant les populations autochtones liées au travail forcé.

Nous devons examiner ces questions de façon globale.

La sénatrice Boyer : Merci. Je tiens aussi à mentionner les corridors de trafic et de l'importance d'intervenir à cet endroit-là. C'est là où vont les chaînes d'approvisionnement, et c'est là que les femmes et les filles y entrent et en sortent.

Mr. Crewther : Oui.

La sénatrice Boyer : Et c'est un point essentiel également, alors merci beaucoup. Je comprends vos arguments.

Mr. Crewther : Oui, certainement.

La sénatrice Hartling : Votre exposé était très intéressant. Tout d'abord, monsieur Crewther, bonjour en Australie, je crois. Êtes-vous à Sydney?

Mr. Crewther : Non, je suis à Melbourne.

La sénatrice Hartling : D'accord, c'est donc encore le matin.

Mr. Crewther : Ici, nous sommes le 1^{er} mars. Nous sommes maintenant en automne.

La sénatrice Hartling : Comme nous avons un fils qui vit en Australie, je suis toujours consciente de l'heure. Au moins, nous ne vous tenons pas levé au milieu de la nuit. Je vous remercie de votre exposé.

Madame Dwyer, j'ai été frappée par ce que vous avez dit au sujet de la nécessité de faire quelque chose de plus au sujet des droits de la personne. Je sais que le projet de loi prévoit des amendes et une dénonciation, mais je vois que votre organisation existe depuis assez longtemps. Voyez-vous des progrès à cet égard? Parlez-moi un peu plus du travail à faire et de ce que vous espérez.

Si cela ne figure pas dans le projet de loi, que pourrions-nous faire d'autre? Pouvez-vous nous en parler davantage? Je sais, pour avoir travaillé avec des femmes et des filles pendant de nombreuses années, à quel point ces abus posent un grave problème, et nous devons trouver des façons de le régler. Je vous cède la parole. Merci.

Ms. Dwyer: Thank you so much for your question, senator. Part of the reason that I speak so passionately about this is, first of all, our network has been working on this issue in Canada since 2005. In 2005, there was an international human rights parliamentary subcommittee that made sweeping recommendations on Canada. It concluded that people are being harmed by Canadian companies and that it was urgent for Canada to act.

We're now in 2021, and we still have not seen a proper movement.

It's time for Canada to act, but it's time for Canada to act in the most effective ways, because, we know in this movement, in the work of trying to advance corporate accountability legislation in Canada, it takes a long time for legislation to pass. And if a law passes now that is not effective, that's not going to make a change, that will delay our efforts for years to come.

Part of the other reason that we talk so passionately about this is we work with people who are risking their lives every day. I have colleagues who have met with their union partners in Colombia who are facing death threats, others who work in Bangladesh and other garment-producing areas who have talked directly with people who are being harmed every day.

We produced model legislation that we published in May that would be much more ambitious and would follow along the best practices coming out of Europe. That legislation was endorsed by 150 organizations and unions from 32 countries of people who are directly impacted by Canadian companies. What they have told us, through our members and through these relationships, is that they are looking for legislation that will start to require Canadian companies to prevent harm from happening in the first place and allow them to access remedies, to access remedies in Canadian courts.

Part of the concern is that legislation that only asks for you to report but doesn't ask for you to change behaviour will divert the attention of Canada, the Canadian government, the Canadian Senate, the Canadian House of Commons, in saying "we've done something, we can wait a while," when the evidence is that it actually hasn't been effective so far and isn't responding to what people who are impacted are asking for.

We'd really encourage the Senate to look at the models in Europe that are moving beyond reporting — so the French law, the European Union just came out with a directive, the Netherlands, Norway and Germany have all established laws that require companies to undertake due diligence throughout their supply chains. I think we can all agree that it's reasonable

Mme Dwyer : Merci beaucoup de votre question, sénatrice. Si je parle de cette question avec autant de passion, c'est en partie parce que, tout d'abord, notre réseau travaille sur cette question au Canada depuis 2005. En 2005, un sous-comité parlementaire international sur les droits de la personne a formulé des recommandations générales se rapportant au Canada. Il a conclu que des gens subissaient des préjudices de la part d'entreprises canadiennes et qu'il était urgent que le Canada agisse.

Nous sommes maintenant en 2021, et nous n'avons toujours pas vu de réponse appropriée.

Il est temps que le Canada agisse, et qu'il le fasse de la façon la plus efficace possible, parce que, comme nous le savons dans ce mouvement, lorsqu'on travaille à promouvoir des mesures législatives sur la responsabilité des entreprises au Canada, il faut beaucoup de temps pour adopter une loi. Et si une loi qui n'est pas efficace est adoptée maintenant, cela ne changera rien, cela retardera nos efforts pendant des années.

L'autre raison pour laquelle nous en parlons si passionnément, c'est que nous travaillons avec des gens qui risquent leur vie tous les jours. J'ai des collègues qui ont rencontré leurs partenaires syndicaux en Colombie, qui font face à des menaces de mort, d'autres qui travaillent au Bangladesh et dans d'autres régions productrices de vêtements et qui ont parlé directement à des gens qui subissent des préjudices tous les jours.

Nous avons préparé un projet de loi modèle que nous avons publié en mai, qui serait beaucoup plus ambitieux et qui suivrait les pratiques exemplaires de l'Europe. Ce projet de loi a été appuyé par 150 organisations et syndicats de 32 pays qui sont directement touchés par les entreprises canadiennes. Ce qu'ils nous ont dit, par l'entremise de nos membres et de ces relations, c'est qu'ils veulent une loi qui obligera les entreprises canadiennes à prévenir les préjudices, qui leur donnera droit à des recours et leur permettra d'avoir accès à des recours devant les tribunaux canadiens.

Une partie de nos préoccupations tient au fait qu'une loi qui demande seulement de produire un rapport, sans demander un changement de comportement, détournera l'attention du Canada, du gouvernement canadien, du Sénat canadien, de la Chambre des communes du Canada, en permettant de dire « nous avons fait quelque chose, nous pouvons attendre un certain temps », alors qu'il est prouvé que cela n'a pas été efficace jusqu'à présent et ne répond pas aux demandes des personnes touchées.

Nous encourageons vraiment le Sénat à examiner les modèles en Europe qui vont au-delà des rapports. La France, l'Union européenne qui vient de publier une directive, les Pays-Bas, la Norvège et l'Allemagne ont tous adopté des lois qui obligent les entreprises à faire preuve de diligence raisonnable dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement. Nous pouvons

to ask companies to look into their supply chains and try to make sure they're not profiting off of abuse of people and the planet. I think we can go further than an annual report that we hope will work.

I hope I'm not taking too much time, but I just wanted to make one quick point on the naming and shaming. Historically, our focus has been on the extractive sector because Canada is such a mining powerhouse, and naming and shaming really doesn't work with that sector. It might work for concerted campaigns for some brands, but when it comes to extractives, naming and shaming isn't really a solid and effective model. Transparency isn't what's needed. It's not that we don't know what harms are linked to Canadian companies, it's not that we don't know where mining is happening or its subsidiaries. It's that there are not rules in place that are being enforced.

Thank you very much for the question and thank you for allowing me time to answer it so fully.

Senator Boyer: Thank you very much, Emily.

[Translation]

Senator Gerba: Bill S-211 focuses mainly on Canadian companies. The majority of businesses that could be involved in modern slavery operate internationally, sometimes in an unofficial way.

Ms. Dwyer, how can we ensure transparency in an unofficial context? How can we ensure accountability and legal employment for workers consistent with human dignity?

Ms. Dwyer: Thank you very much for your question, senator. In our view, there are several key elements.

There are recognized procedures regarding due diligence set out in UN and OECD guidelines. Part of due diligence is to identify the risks to mitigate them and report on them.

In our view, there are a few aspects that are truly important, such as including the obligation to consult with rights holders and having internal warning mechanisms so that companies can be notified when there are risks.

tous convenir, je pense, qu'il est raisonnable de demander aux entreprises d'examiner leurs chaînes d'approvisionnement et d'essayer de s'assurer qu'elles ne profitent pas des abus dont sont victimes les gens et la planète. Je pense que nous pouvons aller plus loin qu'un rapport annuel qui, nous l'espérons, fonctionnera.

Je ne voudrais pas abuser de votre temps, mais je voudrais seulement faire une brève remarque au sujet de la dénonciation. Par le passé, nous nous sommes concentrés sur le secteur de l'extraction parce que le Canada est une puissance minière, et dénoncer les gens ne fonctionne pas vraiment avec ce secteur. Cela pourrait fonctionner dans le cas de campagnes concertées pour certaines marques, mais en ce qui concerne les industries extractives, la dénonciation n'est pas vraiment un modèle solide et efficace. Ce n'est pas une question de transparence. Le problème n'est pas que nous ignorons quels sont les préjudices liés aux entreprises canadiennes, ou que nous ne savons pas où se trouvent les exploitations minières ou leurs filiales. C'est qu'il n'y a pas de règles en place qui sont appliquées.

Merci beaucoup de la question et merci de m'avoir donné le temps d'y répondre en détail.

La sénatrice Boyer : Merci beaucoup, madame Dwyer.

[Français]

La sénatrice Gerba : Le projet de loi S-211 concerne surtout les entreprises canadiennes. Étant donné que la majorité des entreprises qui peuvent être impliquées dans l'esclavage moderne travaillent à l'international et parfois dans un contexte informel.

Madame Dwyer, comment pouvons-nous nous assurer la transparence dans un contexte informel? Comment pouvons-nous assurer une reddition de comptes et l'emploi légal des travailleurs tout en respectant la dignité humaine?

Mme Dwyer : Merci beaucoup pour votre question, sénatrice. À notre avis, il y a plusieurs éléments clés.

Il y a des procédures reconnues concernant la diligence raisonnable qui sont établies dans les lignes directrices des Nations unies et de l'OCDE. Une partie de la diligence raisonnable est d'identifier les risques pour les atténuer et en rendre compte.

À notre avis, il y a quelques aspects qui sont vraiment importants, comme d'inclure l'obligation de consulter auprès des détenteurs de droits et d'avoir des mécanismes d'alerte internes pour que l'on puisse aviser les compagnies lorsqu'il y a des risques.

In our model bill, we say that civil society organizations should be able to publish comments on company reports to ensure that they are truthful. In addition, there should be access to the Canadian courts not only to pursue remedies, but also to ensure that companies comply with due diligence.

So we need to give Canadian courts a right of access, because it is part of that accountability.

Senator Gerba: So, in fact, part of the guarantee of the reliability of these reports lies with the companies themselves and the information they give us; we tell ourselves that this is reasonable.

For example, in African countries, young people work because they have no other choice; they have to go to work to help and feed their families. These young people work in mines and factories. How can we be certain that these children are or are not underage? The majority of the children involved are often undocumented, or in some cases, there are children whose birth certificates are forged. So, it is difficult to guarantee the reliability of the reports. I wonder if there is a mechanism that could be put in place to ensure that what companies are reporting is reliable.

Ms. Dwyer: I agree completely, senator, that it is very important to make sure that what appears in these reports is true.

In our view, it is important to have a Canadian commissioner who can review the reports. It's really important to have a civil society official, not only in Canada but also in other countries. It is also necessary to have access to Canadian courts for consultation.

The commissioner could have compelling investigative authority to ask companies to publish reports and turn over information to examine a specific situation.

Senator Gerba: Thank you.

Senator Miville-Dechêne: Ms. Dwyer, I share your ideals; the abolition of forced labour and child labour is a very laudable goal. However, I am pragmatic, and the objective of this bill is to achieve a consensus.

I would like to ask you a question, because there is a contradiction in what you are saying. You say that the French model is a very good due-diligence model. However, you know as well as I do that in France, only 800 companies with more than 5,000 employees are subject to the bill. I agree that the bill that I am proposing is less strict, but it applies to many more

Dans notre projet de loi modèle, on dit que les organisations de la société civile devraient pouvoir publier des commentaires en ce qui a trait aux rapports des compagnies pour assurer qu'ils sont véridiques. De plus, on devrait avoir accès aux tribunaux canadiens non seulement pour présenter des recours, mais aussi pour s'assurer que les compagnies respectent la diligence raisonnable.

Il faut donc donner un droit d'accès aux tribunaux canadiens, car cela fait partie de cette reddition de comptes.

La sénatrice Gerba : Donc, en fait, la garantie de la fiabilité de ces rapports réside en partie dans les entreprises elles-mêmes et dans les informations qu'elles nous donnent; on se dit que c'est raisonnable.

Par exemple, dans les pays africains, les jeunes travaillent parce qu'ils n'ont pas d'autre choix; ils doivent aller travailler pour aider et nourrir leur famille. Ces jeunes travaillent dans des mines et des manufactures. Comment pouvons-nous nous assurer que ces enfants sont ou ne sont pas d'âge mineur? La majorité des enfants concernés sont souvent sans papiers ou, dans certains cas, il y a des enfants pour qui l'on fabrique de faux actes de naissance. Donc, il est difficile de garantir la fiabilité des rapports. Je me demande s'il y a un mécanisme que l'on pourrait mettre en place pour nous assurer que ce que les entreprises déclarent est fiable.

Mme Dwyer : Je suis tout à fait d'accord, sénatrice, pour dire qu'il est vraiment important de nous assurer que ce qui figure dans ces rapports est vrai.

À notre avis, il est important d'avoir un commissaire canadien qui peut examiner les rapports. C'est vraiment important d'avoir un responsable au sein de la société civile, non seulement au Canada, mais également dans les autres pays. Il est aussi nécessaire d'avoir accès aux tribunaux canadiens à des fins de consultation.

Le commissaire pourrait avoir un pouvoir coercitif d'investigation pour demander aux compagnies de publier des rapports et de lui donner des informations pour étudier une situation en particulier.

La sénatrice Gerba : Merci.

La sénatrice Miville-Dechêne : Madame Dwyer, je partage vos idéaux; l'abolition du travail forcé et du travail des enfants est un but très louable. Toutefois, je suis pragmatique, et le but de ce projet de loi est d'avoir un consensus.

J'aimerais vous poser une question, car il y a une contradiction dans ce que vous dites. Vous dites que le modèle français est un très bon modèle de diligence raisonnable. Or, vous savez comme moi qu'en France, seulement 800 entreprises qui comptent plus de 5 000 employés sont touchées par le projet de loi. Le projet de loi que je défends est moins sévère, soit, mais il touche beaucoup

businesses. In fact, it applies to all businesses with more than 250 employees, but particularly those with sales revenues exceeding \$40 million. I would like to hear your thoughts on these thresholds.

Furthermore, you mentioned that you wanted the Canadian legislation to require all companies to submit reporting, regardless of their revenues. However, we know quite well that it is no simple thing to conduct investigations and obtain these reports within the supply chain. In addition, requiring a business with five employees to do so is quite difficult. On the other hand, you say that you like the French legislation, which, on the contrary, applies only to very large businesses. So which is it?

Ms. Dwyer: Thank you very much for your question, senator.

We are seeking to create a legislative framework that will address human rights violations. It's not about choosing legislation from somewhere else in the world and making a carbon copy of it here in Canada. I think that the Canadian economy needs to be closely examined. In Canada, a large number of small- and medium-sized enterprises work in high-risk situations.

The bill needs to apply to more than just large businesses. We agree on that point. I also believe, senator, that we share the same ideals. For our network, it is very important that the objective of the Canadian legislation be the prevention of human rights violations. However, we have seen that legislation based solely on reports is not effective.

For example, in our model bill, which we are recommending to the Government of Canada, we note that small businesses could be exempt from the obligation to submit reports, because it is more difficult for a small business to publish a report annually. However, because the act sets out an obligation to prevent human rights violations and show proof of due diligence, it would apply to businesses of all sizes. This means that even a small business directly tied to human rights violations might have to be held accountable, even if it isn't subject to reporting. The emphasis should be placed on the mechanisms that need to be put in place to ensure that harms are prevented and eliminated in Canadian supply chains, not just on the reporting.

Senator Miville-Dechêne: Allow me to interrupt you for a moment. You are repeating that transparency legislation is ineffective. However, contrary to what already exists, my bill sets out very strict penalties for when a company provides misleading information.

plus d'entreprises. En fait, il touche toutes les entreprises qui ont plus de 250 employés, mais surtout celles qui ont un chiffre d'affaires de plus de 40 millions de dollars. J'aimerais vous entendre sur ces seuils.

De plus, vous avez mentionné que vous vouliez que le projet de loi canadien oblige toutes les compagnies, quels que soient leurs revenus, à faire rapport. Or, on sait très bien qu'il est assez complexe d'enquêter pour obtenir ces rapports dans la chaîne d'approvisionnement. De plus, obliger une entreprise de cinq employés à le faire est assez difficile. D'un autre côté, vous dites que vous aimez la loi française qui, au contraire, ne vise que les très grandes entreprises. Il faut choisir.

Mme Dwyer : Merci beaucoup pour votre question, sénatrice.

Nous cherchons à créer un cadre législatif qui répondrait aux violations des droits de la personne. Il ne s'agit pas de choisir une loi qui vient d'une autre partie du monde et de la reproduire au Canada. Je pense qu'il faut bien examiner l'économie canadienne. Au Canada, il y a un grand nombre de petites et moyennes entreprises qui travaillent dans des situations de risque élevé.

Il est nécessaire que la loi ne s'applique pas uniquement aux grandes entreprises. Nous sommes d'accord sur ce point. Je crois aussi, madame la sénatrice, que nous partageons les mêmes idéaux. Pour notre réseau, il est vraiment important que l'objectif de la loi canadienne soit d'assurer la prévention des violations des droits de la personne. Cependant, on a vu que les lois basées seulement sur les rapports ne sont pas efficaces.

Par exemple, dans notre projet de loi modèle, un modèle que nous recommandons au gouvernement du Canada, il est indiqué que les petites entreprises pourraient être exemptées de l'obligation de faire rapport, parce qu'il est plus difficile pour une petite entreprise de produire un rapport chaque année. Cependant, parce que la loi prévoit une obligation de prévenir les violations des droits de la personne et de faire preuve de diligence raisonnable, elle s'appliquerait aux compagnies de toutes les tailles. Cela signifie que même une petite entreprise directement liée aux violations des droits de la personne pourrait devoir rendre des comptes, même si elle n'est pas tenue de faire rapport. On devrait mettre l'accent sur les mécanismes qu'il faut mettre en place pour assurer la prévention et l'élimination des torts dans les chaînes d'approvisionnement canadiennes, et pas seulement sur le rapport.

La sénatrice Miville-Dechêne : Permettez-moi de vous interrompre un instant. Vous dites, encore une fois, que les lois sur la transparence sont inefficaces. Or, mon projet de loi, contrairement à ce qui existe, prévoit des pénalités très sévères quand une compagnie donne de l'information trompeuse.

I want to come back to the information being requested in this report. You are saying once again that there is no obligation for information. Certainly, we judge on the basis of the report, but we are asking each company —

[English]

The Chair: Senator, I'm sorry to interrupt you. Senator Omidvar has a question.

Senator Miville-Dechêne: I'm sorry. I will stop. I have so many questions. I'm sorry.

Senator Omidvar: I'll keep my question brief. It's only fair that you get a turn for your questions, Madam Chair. My question is for Mr. Crewther.

Mr. Crewther, in your brief to us, you make an observation that this bill limits the entities that will be covered, and you make a comment about large churches, charities and funds being excluded.

I'm not naive. We're not naive. We know that even in a basket of roses, there are some bad apples, but could you not lend some colour to this observation? Could you give us a brief explanation about where your thinking comes from?

Mr. Crewther: Yes. In my written comments, which hopefully you've all received, I noted that the current definition does limit to some extent the entities that, in my view, should be covered.

I do note there that clause 23 gives you the ability to make regulations to expand that entity range, which is good. In my view, if you are an entity that, say, has above \$40 million in revenue — as one of the points in your Bill S-211 mentions — and whether it be you're a large church, like the Catholic church, or you're a large international charity, for example, Oxfam and others, you should be included within the reporting requirements, because within your own supply chains and within your own operations, you will be potentially dealing directly with modern slavery issues.

One example is forced marriage in the context of, say, the Catholic church, which is a larger entity. If a person is paying a fee to get married, you're bringing that directly under the operations and supply chain of that church, and if it's a forced marriage situation, then that church should be reporting on that situation.

In my view, the definition on entities, which is currently a bit limited, should be expanded. I also mention that the bill should be expanded beyond forced labour and child labour to include,

Je veux revenir sur les renseignements que l'on demande pour ce rapport. Vous dites, encore une fois, qu'il n'y a pas d'obligation pour les renseignements. Certes, on juge sur le rapport, mais on demande à chaque compagnie...

[Traduction]

La présidente : Sénatrice, je suis désolée de vous interrompre. La sénatrice Omidvar a une question.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je suis désolée. Je vais m'arrêter. J'ai tellement de questions. Je suis désolée.

La sénatrice Omidvar : Ma question sera brève. Il n'est que juste que vous ayez votre tour pour poser vos questions, madame la présidente. Ma question s'adresse à M. Crewther.

Monsieur Crewther, dans le mémoire que vous nous avez présenté, vous dites que le projet de loi limite les entités qui seront visées, et vous dites que les grandes églises, les organismes de bienfaisance et les fonds sont exclus.

Je ne suis pas naïve. Nous ne sommes pas naïfs. On sait que même dans un panier de roses, il y a des pommes pourries, mais ne pourriez-vous pas donner un peu de couleur à cette observation? Pourriez-vous nous expliquer brièvement d'où vient ce raisonnement?

M. Crewther : Oui. Dans mon mémoire, que vous avez tous reçu, j'espère, j'ai noté que la définition actuelle limite dans une certaine mesure les entités qui, à mon avis, devraient être visées.

Je remarque que l'article 23 vous donne la capacité de prendre des mesures réglementaires pour élargir cette gamme d'entités, ce qui est une bonne chose. À mon avis, si vous êtes une entité qui a, disons, des revenus de plus de 40 millions de dollars — comme le mentionne l'un des points de votre projet de loi S-211 — et que vous soyez une grande église, comme l'Église catholique, ou un grand organisme de bienfaisance international, comme Oxfam et d'autres, vous devriez être inclus dans les exigences en matière de déclaration, car vous pourriez être confronté directement à des problèmes liés à l'esclavage moderne au sein de vos propres chaînes d'approvisionnement et de vos propres activités.

Prenons l'exemple du mariage forcé dans le contexte, disons, de l'Église catholique, qui est une vaste entité. Si une personne paie des frais pour se marier, cela relève directement des activités et de la chaîne d'approvisionnement de cette église, et s'il s'agit d'une situation de mariage forcé, alors cette église devrait faire rapport de cette situation.

À mon avis, la définition des entités, qui est actuellement un peu limitée, devrait être élargie. Je mentionne également que le projet de loi devrait être élargi au-delà du travail forcé et

for example, human trafficking, forced labour and other forms of modern slavery, which aligns better with both the Australian act and the U.K. act.

At the same time, as I mentioned during my opening comments, don't let the perfect get in the way of the good. Yes, aim for the perfect, but in politics, it's often about the art of compromise. Having been a politician myself in the past, I know that we wouldn't have gotten a modern slavery act at all had we continued to insist and push on getting everything exactly right.

I do know that the Australian act is changing behaviour. It's drawing attention to modern slavery every single year at the top of each organization. Within the prescribed criteria in Australia, and within your prescribed criteria as well, it mentions due diligence as part of that but not quite full due diligence, as mentioned by Emily. However, you do have a chance for a legislative review, and hopefully that can be done in three years instead of five years.

Senator Omidvar: Thank you so much.

Mr. Crewther: Thank you.

The Chair: I have a question, Mr. Crewther. In the report examining the merits of adopting the Modern Slavery Act 2018 in Australia, the Australian Foreign Affairs Committee, which was chaired by you, recommended the establishment of an independent anti-slavery commissioner, amongst other things, to monitor and investigate compliance of government agencies with modern slavery legislation and to undertake legislative reviews of the proposed modern slavery act every three years.

The independent anti-slavery commissioner was ultimately not included in the act. Why wasn't it included? Could you briefly tell us the advantages of having an independent commissioner?

Mr. Crewther: Yes, I led Australia's modern slavery delegation to the United Kingdom. When meeting with parliamentarians over there, there were actually parliamentarians from across the world meeting on modern slavery in the U.K. at the time. The independent anti-slavery commissioner in the U.K. — it was Kevin Hyland then — was doing a terrific job. It's one of the things we strongly recommended should be implemented in Australia. Unfortunately, and this goes to the idea "don't let the perfect get in the way of the good," it was a sticking point in the party room, and it was a sticking point in terms of getting the bill through or not at the time.

A number of parliamentarians in Australia compared that to some of the powers under a human rights commissioner or other similar commissioners in Australia. There's been contention

du travail des enfants pour inclure, par exemple, la traite des personnes, le travail forcé et d'autres formes d'esclavage moderne, ce qui correspond mieux à la loi australienne et à la loi britannique.

En même temps, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, le mieux est l'ennemi du bien. Oui, il faut viser la perfection, mais la politique, c'est souvent l'art du compromis. Ayant moi-même été politicien dans le passé, je sais que nous n'aurions pas eu de loi sur l'esclavage moderne si nous avions continué d'insister pour que tout soit absolument parfait.

Je sais que la loi australienne change les comportements. Elle attire l'attention sur l'esclavage moderne, chaque année, au sommet de chaque organisation. Dans les critères prescrits en Australie, et dans les vôtres également, il est question d'une diligence raisonnable, mais pas pleine et entière, comme l'a dit Mme Dwyer. Cependant, vous avez la possibilité de procéder à un examen législatif, et j'espère que cela pourra se faire au bout de trois ans au lieu de cinq.

La sénatrice Omidvar : Merci beaucoup.

Mr. Crewther : Merci.

La présidente : J'ai une question, monsieur Crewther. Dans le rapport sur les mérites de l'adoption de la Modern Slavery Act 2018 en Australie, le Comité des affaires étrangères de l'Australie, que vous avez présidé, a recommandé la création d'un poste de commissaire indépendant contre l'esclavage, notamment pour surveiller et enquêter sur la conformité des organismes gouvernementaux aux lois sur l'esclavage moderne et entreprendre des examens législatifs de la loi proposée sur l'esclavage moderne tous les trois ans.

Le commissaire indépendant contre l'esclavage n'a finalement pas été inclus dans la loi. Pourquoi n'a-t-il pas été inclus? Pourriez-vous nous parler brièvement des avantages d'avoir un commissaire indépendant?

Mr. Crewther : Oui, j'ai dirigé la délégation australienne sur l'esclavage moderne au Royaume-Uni. Lorsque nous avons rencontré là-bas nos homologues, il y avait effectivement des parlementaires de partout dans le monde qui étaient alors réunis au sujet de l'esclavage moderne au Royaume-Uni. Le commissaire indépendant contre l'esclavage du Royaume-Uni — c'était Kevin Hyland à l'époque — faisait un travail formidable. C'est une des choses que nous avons recommandé fortement de mettre en œuvre en Australie. Malheureusement, et cela nous ramène à l'idée que le mieux est l'ennemi du bien, c'était un point de friction dans la salle, et c'était un point de friction pour ce qui est de faire adopter ou non le projet de loi à ce moment-là.

Un certain nombre de parlementaires australiens ont comparé cela à certains des pouvoirs conférés à un commissaire aux droits de la personne ou à d'autres commissaires semblables

around those sorts of issues in the past, whereas I thought it was a different role to those sorts of roles, but we effectively and unfortunately had to drop it from the bill.

Hopefully, with the legislative review, which is happening this year and which would need to be completed by the start of next year, a commissioner will be recommended to be implemented and can improve Australia's bill, because I think an independent anti-slavery commissioner is there to continually draw attention to modern slavery, to monitor the situation, to keep companies and governments accountable.

It needs to be a legislated, truly independent position that can't be abolished by the government. Because if the commissioner is appointed and is being critical of the government, they could have their resources withdrawn or the position could be abolished altogether. If it's a truly independent position, it needs to have legislated resources and a legislated role that gives them the power and authority to say what they think, even if it is against the government of the day. I think that's quite important. That was a fear in Australia, that the commissioner would be a person who would be quite critical of the government. It was part of the reason, I think, it wasn't adopted, but I would strongly recommend that you do adopt it.

The Chair: Thank you.

Ms. Dwyer, you have indicated quite strongly that in its present form this bill will not prevent abuse. What is the one thing we could add that would make this bill better? I know there are many things you would like to see, but what is the one thing that we could add?

Ms. Dwyer: Thank you very much for the question, chair. It's very hard to articulate in one piece. I would say a reformulation from focusing on reporting to focusing on preventing and remedying abuse. Victims of abuse should have some recourse in the legislation to be able to hold companies accountable if they're harming them. This legislation doesn't do that.

If you'll permit me a very short point, only because I don't want to leave without mentioning a critique of the Australian Modern Slavery Act that I don't think has been mentioned.

Just this month, civil society and law schools in Australia published a report. I can send a link and some of the findings from that, but very quickly, it concluded that only 27% of companies appear to be taking some form of effective action to address modern slavery risks. I just wanted to make sure that's included in your record also.

en Australie. Il y a eu des conflits à ce sujet par le passé. Je croyais que le rôle de ce commissaire serait différent de celui des autres, mais nous avons effectivement, et malheureusement, dû l'exclure du projet de loi.

J'espère qu'avec l'examen législatif qui aura lieu cette année et qui devra être terminé d'ici le début de l'année prochaine, on recommandera qu'un commissaire soit mis en place et qu'il puisse améliorer le projet de loi de l'Australie, parce que je pense qu'un commissaire indépendant contre l'esclavage est là pour continuellement attirer l'attention sur l'esclavage moderne, pour surveiller la situation, pour tenir les entreprises et les gouvernements responsables.

Il faut que ce soit un poste créé par voie législative et vraiment indépendant, que le gouvernement ne puisse pas abolir. Parce que si le commissaire est nommé et qu'il critique le gouvernement, il pourrait se voir retirer ses ressources, ou son poste pourrait être carrément aboli. S'il s'agit d'un poste vraiment indépendant, il doit avoir des ressources et un rôle prescrits par une loi qui lui donne le pouvoir et l'autorité de dire ce qu'il pense, même si c'est contre le gouvernement en place. Je pense que c'est très important. En Australie, on craignait que le commissaire soit une personne qui critiquerait sévèrement le gouvernement. C'est en partie pour cette raison, je crois, que ce poste n'a pas été créé, mais je vous recommande fortement de le faire.

La présidente : Merci.

Madame Dwyer, vous avez dit très clairement que, dans sa forme actuelle, le projet de loi n'empêchera pas les abus. Que pourrions-nous ajouter pour l'améliorer? Je sais qu'il y a beaucoup de choses que vous aimeriez y voir, mais quelle est la principale chose que nous pourrions ajouter?

Mme Dwyer : Merci beaucoup de poser cette question, madame la présidente. C'est très difficile à expliquer en une seule partie. Je dirais qu'au lieu de mettre l'accent sur les rapports, il faudrait le mettre sur la prévention et la lutte contre les abus. La loi devrait donner un recours aux victimes d'abus pour qu'elles puissent tenir les entreprises responsables si elles leur font du tort. Ce n'est pas ce que fait ce projet de loi.

Si vous me permettez de faire une très brève remarque, c'est seulement parce que je ne veux pas partir sans mentionner une critique de l'Australian Modern Slavery Act qui, je crois, n'a pas été mentionnée.

Ce mois-ci, la société civile et des facultés de droit de l'Australie ont publié un rapport. Je peux vous envoyer un lien et certaines des conclusions qui en découlent, mais très rapidement, selon ce rapport, seulement 27 % des entreprises semblent prendre des mesures efficaces pour contrer les risques liés à l'esclavage moderne. Je voulais simplement m'assurer que cela figure également dans votre compte rendu.

Thank you very much for the time, and if I can be of any assistance or answer further questions, I'm happy to do that afterwards.

The Chair: Thank you for bringing that to our attention. If there's anything else that you would like the committee to look at, you can always do a written submission. You do have that option.

The hour has gone by. In fact, we've gone over by a few minutes. I would like to thank the two witnesses. Chris, it was nice to see you.

Emily, thank you very much for taking the time.

Honourable senators, we are continuing our review of Bill S-211, An Act to enact the Fighting Against Forced Labour and Child Labour in Supply Chains Act and to amend the Customs Tariff.

I would like to introduce our next witnesses. From the Shareholder Association for Research & Education, we have Mr. Kevin Thomas, Chief Executive Officer, and from World Vision Canada, we have Michael Messenger, President and Chief Executive Officer and Matthew Musgrave, Policy Advisor.

I invite Mr. Thomas to make his presentation. After that, it will be Mr. Messenger's turn.

Kevin Thomas, Chief Executive Officer, Shareholder Association for Research & Education: Thank you very much, chair, for inviting me to present today. I sat through the last witnesses, and there were fantastic questions.

As you said, I'm the CEO of the Shareholder Association for Research & Education, known as SHARE. SHARE represents the Canadian network of institutional investor clients, with more than \$90 billion in assets and management. We coordinate investor advocacy on environmental, social and governance concerns alongside most of the major financial and pension institutions in our country.

This means that each year, on behalf of our clients, we engage in dialogue with boards and management at over 120 Canadian and international companies on behalf of their shareholders, in which case, we would be asking boards or management to take action on a range of material issues for us, which would include human rights impacts, or climate transition strategies, for that matter, or good governance questions.

Merci beaucoup du temps que vous m'avez accordé. Si je peux vous aider ou répondre à d'autres questions, je me ferai un plaisir de le faire par la suite.

La présidente : Merci d'avoir porté cela à notre attention. S'il y a d'autres questions que vous aimeriez que le comité examine, vous pouvez toujours les soumettre par écrit. Vous avez cette possibilité.

L'heure est passée. En fait, nous avons dépassé notre temps de quelques minutes. Je remercie nos deux témoins. Monsieur Crewther, c'était un plaisir de vous voir.

Madame Dwyer, merci beaucoup d'avoir pris le temps de témoigner.

Honorables sénatrices, nous poursuivons notre examen du projet de loi S-211, Loi édictant la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes.

J'aimerais présenter nos prochains témoins. Nous accueillons, de la Shareholder Association for Research & Education, M. Kevin Thomas, chef de la direction, et de Vision mondiale Canada, Michael Messenger, président et chef de la direction, ainsi que Matthew Musgrave, conseiller en politiques.

J'invite M. Thomas à présenter son exposé. Ensuite, ce sera au tour de M. Messenger.

Kevin Thomas, chef de la direction, Shareholder Association for Research & Education : Merci beaucoup, madame la présidente, de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. J'ai écouté les derniers témoins, et il y a eu d'excellentes questions.

Comme vous l'avez dit, je suis le chef de la direction de la Shareholder Association for Research & Education, ou SHARE. SHARE représente le réseau canadien de clients investisseurs institutionnels, avec plus de 90 milliards de dollars d'actifs et de gestion. Nous coordonnons la défense des intérêts des investisseurs en matière d'environnement, de société et de gouvernance avec la plupart des grandes institutions financières et de pension de notre pays.

Cela signifie que chaque année, au nom de nos clients, nous dialoguons avec les conseils d'administration et la direction de plus de 120 sociétés canadiennes et internationales au nom de leurs actionnaires. Nous demandons aux conseils d'administration ou à la direction de prendre des mesures à l'égard d'un éventail de questions importantes pour nous, notamment au sujet des répercussions sur les droits de la personne, des stratégies de transition climatique ou des questions de bonne gouvernance.

In the past couple of years, SHARE has also been hosting a working group of leading Canadian companies that have taken steps to develop human rights due diligence in their supply chains. That group has been trying to promote best practices amongst industries and help inform the dialogue happening here on legislative actions in this arena.

I say that just to say that our recommendations today are grounded in this direct experience as institutional investors and as shareholders that work directly with the companies that would be affected by this law.

As institutional investors, we do have a fiduciary duty to manage risk. Part of that is ensuring that the entities in which we invest have sound policies, consistent oversight, effective management to address their own human rights impacts, but we're here really because we can't do this all on our own. I liked the comments earlier that there's a bit of an ecosystem and other actors that play a role. For investors, it's this lack of coordinated standards across the market, and, in particular, the disconnect between Canada's laws and those of other jurisdictions that have already acted on this issue, that adds to the confusion we have to deal with.

There are other jurisdictions. We have looked at the U.K. and Australia, but also including France, the Netherlands, Germany, and soon the whole EU, that are adopting this kind of legislation. It will be important for us to get as consistent and comparable standards as possible for both Canadian and global investors.

We're joined by a group of global institutional investors with more than \$2.3 trillion in assets, and we're urging the Government of Canada to enact a law that would require companies to identify, address, prevent and mitigate adverse human rights impacts in their global operations.

We need these common rules. That helps us manage our own risk as investors. That said, I don't think we should be satisfied with just any law, and I think your previous witnesses spoke to that. I agree that the perfect should not be the enemy of the good, but we should try to get as close as we can to making sure that this is going to be of value to Canadian and international institutions that invest in our Canadian companies. I don't think that Bill S-211, as it currently stands, will do the trick.

Au cours des deux dernières années, SHARE a également accueilli un groupe de travail composé d'entreprises canadiennes de premier plan qui ont pris des mesures pour développer la diligence raisonnable en matière de droits de la personne dans leurs chaînes d'approvisionnement. Ce groupe a essayé de promouvoir des pratiques exemplaires au sein des industries et d'éclairer le dialogue qui se déroule ici sur les mesures législatives dans ce domaine.

Je le mentionne simplement pour dire que nos recommandations d'aujourd'hui sont fondées sur cette expérience directe en tant qu'investisseurs institutionnels et en tant qu'actionnaires qui travaillent directement avec les entreprises qui seraient touchées par cette loi.

En tant qu'investisseurs institutionnels, nous avons l'obligation fiduciaire de gérer les risques. Il s'agit en partie de s'assurer que les entités dans lesquelles nous investissons ont des politiques solides, une surveillance uniforme, une gestion efficace pour gérer leurs propres répercussions sur les droits de la personne, mais nous sommes ici en réalité parce que nous ne pouvons pas tout faire seuls. J'ai aimé les commentaires qui ont été faits plus tôt, à savoir qu'il y a, en quelque sorte, un écosystème et d'autres acteurs qui jouent un rôle. Pour les investisseurs, c'est l'absence de normes coordonnées dans l'ensemble du marché et, en particulier, le décalage entre les lois du Canada et celles d'autres pays qui ont déjà pris des mesures à cet égard, qui ajoute à la confusion.

Il y a les autres pays. Nous avons examiné ce qui se fait au Royaume-Uni et en Australie, mais aussi dans les pays comme la France, les Pays-Bas, l'Allemagne et bientôt ceux de toute l'Union européenne, qui adoptent ce genre de loi. Il sera important pour nous d'obtenir des normes aussi uniformes et comparables que possible pour les investisseurs canadiens et mondiaux.

Un groupe d'investisseurs institutionnels mondiaux, représentant plus de 2,3 billions de dollars d'actifs, se joint à nous pour exhorter le gouvernement du Canada à adopter une loi qui obligeraient les entreprises à cerner, à gérer, à prévenir et à atténuer les répercussions négatives sur les droits de la personne dans leurs activités mondiales.

Nous avons besoin de règles communes. Elles nous aident à gérer nos propres risques en tant qu'investisseurs. Cela dit, je ne pense pas que nous devrions nous contenter de n'importe quelle loi, et je crois que vos témoins précédents en ont parlé. Je suis d'accord pour dire que le mieux est l'ennemi du bien, mais nous devrions essayer de nous rapprocher le plus possible de la perfection pour nous assurer que cela sera utile aux institutions canadiennes et internationales qui investissent dans nos entreprises canadiennes. Je ne pense pas que le projet de loi S-211, dans sa forme actuelle, fera l'affaire.

There are three main reasons for that. First, the scope of rights. It has been discussed here already. It is overly narrow to focus just on forced and child labour. That's partly from experience with the companies that themselves don't just focus on forced and child labour when they institute due diligence systems. Although these are egregious human rights violations, they're not the only material human rights issues for companies and investors.

Prior to joining SHARE, I was involved in developing the Bangladesh Accord, which was enacted after the horrible Rana Plaza factory collapse in 2013 that killed more than 1,200 workers and injured thousands more. Those risks to workers were real, but they are not the kinds of things which would be covered in something like Bill S-211 but could be.

Second, Bill S-211 doesn't actually create a human rights due diligence expectation for business. As an investor, I'm a big fan of transparency and reporting. We rely on that good reporting. But while a company would be required to report on its policies here, there is, as I think Ms. Dwyer mentioned, still that possibility that a company could fulfill their reporting obligation by just saying, "We don't have these processes," or more worrisome, by providing extremely vague and unsubstantial disclosures.

This is one of the things that is most important to us, because from our experience, there are companies that answer queries on human rights by pointing to vague public statements or boilerplate that don't really provide enough information for investors to assess the quality of the company's approach to managing human rights risk. We don't accept that as investors, and neither should you.

I would also say that due diligence laws should require, first, that companies identify these human risks throughout their global supply chains and then talk about what they report publicly on these risks and the actions taken to remove or mitigate them. We go with the due diligence first and then get to the question of reporting.

Lastly, I do want to speak to the question of accountability and fines associated with it. I think this question of accountability is complex. Companies have a lot of different kinds of relationships with global operations and supply chains. It's different, say, in the mining sector than the retail or banking sectors, for that matter. Some of these are indirect, especially at the lower tiers of the supply chain or with small companies here

Il y a trois raisons principales à cela. Premièrement, la portée des droits. On en a déjà discuté ici. Il est trop restrictif de se concentrer uniquement sur le travail forcé et le travail des enfants. Cela découle en partie de l'expérience des entreprises qui ne se concentrent pas uniquement sur le travail forcé et le travail des enfants lorsqu'elles mettent en place des systèmes de diligence raisonnable. Bien qu'il s'agisse de violations flagrantes des droits de la personne, pour les entreprises et les investisseurs, ce ne sont pas les seules questions importantes touchant les droits de la personne.

Avant de me joindre à SHARE, j'ai participé à l'élaboration de l'Accord du Bangladesh, qui a été promulgué après l'horrible effondrement de l'usine de Rana Plaza, en 2013, qui a tué plus de 1 200 travailleurs et en a blessé des milliers d'autres. Les risques étaient réels pour les travailleurs, mais ce n'est pas le genre de choses qui seraient couvertes par une mesure comme le projet de loi S-211, alors qu'elles pourraient l'être.

Deuxièmement, le projet de loi S-211 ne crée pas réellement une obligation de diligence raisonnable en matière de droits de la personne pour les entreprises. En tant qu'investisseur, je suis un grand partisan de la transparence et de la reddition de comptes. Nous comptons sur de bons rapports. Mais même si une entreprise serait tenue de faire rapport de ses politiques, comme Mme Dwyer l'a mentionné, je crois, il y a toujours la possibilité qu'une entreprise puisse s'acquitter de son obligation de faire rapport en disant simplement : « Nous n'avons pas ces processus », ce qui est plus inquiétant, en fournissant des informations extrêmement vagues et non substantielles.

C'est l'une des choses les plus importantes pour nous, car d'après notre expérience, il y a des entreprises qui répondent aux questions sur les droits de la personne en citant de vagues déclarations publiques ou des messages passe-partout qui ne fournissent pas vraiment suffisamment d'information aux investisseurs pour évaluer la qualité de l'approche de l'entreprise en matière de gestion des risques liés aux droits de la personne. Nous n'acceptons pas cela en tant qu'investisseurs, et vous ne devriez pas non plus.

Je dirais également que les lois sur la diligence raisonnable devraient exiger, premièrement, que les entreprises identifient les risques humains dans l'ensemble de leurs chaînes d'approvisionnement mondiales, puis qu'elles rendent compte publiquement de ces risques et des mesures prises pour les éliminer ou les atténuer. Nous commençons par la diligence raisonnable, et nous passons ensuite à la question des rapports.

Enfin, je veux parler de la reddition de comptes et des amendes qui y sont associées. Je pense que la question de la reddition de comptes est complexe. Les entreprises ont beaucoup de relations différentes avec les opérations et les chaînes d'approvisionnement mondiales. C'est différent, disons, dans le secteur minier par rapport aux secteurs du détail ou des banques. Certaines de ces relations sont indirectes, surtout aux maillons

that source through a series of brokers. However, I do think that Bill S-211's accountability regime, which fines companies for reporting failures, should be restructured to better incentivize action.

I think Ms. Dwyer is quite right that companies need to be held legally accountable for adverse human rights impacts in the supply chain. I think that's critical, but at the same time, legislation has to allow that a company has established a robust human rights due diligence system has that as a defence, which was done in other countries' legislation, because the objective of the legislation has to be to help companies identify and fix abuses, not to incentivize companies to cut and run if they catch a whiff of a problem because they're afraid of legal repercussions. We want them to stay and fix the human rights issues which have resulted in their supply chain.

Where I go with this, ultimately, is that I think government-sponsored legislation accompanied by a process that actually involves the investors, the companies and civil society in designing an effective and enforceable regime is actually preferable at this stage. This isn't to slight the fantastic work being done by Senator Miville-Dechêne in bringing these concerns forward. In fact, we've done this together also with the Global Fund to End Modern Slavery internationally to advocate for these things. I can't thank her enough for the tireless efforts to defend human rights. This is fantastic that we're even here discussing this today thanks to her efforts.

In the recent mandate letter issued to the Minister of Labour, Seamus O'Regan, the Prime Minister also asked him to develop legislation on this question. As senators, I'd see a path forward to work with Minister O'Regan and relevant government departments to address the critical issues you set forth already in Bill S-211 and maybe address its gaps through government-sponsored legislation, which may also get us to a point where we have a different calculation about what's politically possible and get closer to that perfect if not all the way there.

Thank you. I look forward to responding to your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Thomas.

Mr. Messenger, you have the floor and you have five minutes to make your presentation, to be followed by questions from the senators.

inférieurs de la chaîne d'approvisionnement ou dans le cas de petites entreprises qui s'approvisionnent par l'intermédiaire d'une série de courtiers. Cependant, je crois que le régime de reddition de comptes prévu dans le projet de loi S-211, qui prévoit des amendes pour les entreprises qui déclarent des manquements, devrait être restructuré afin de mieux inciter les gens à agir.

Mme Dwyer a, selon moi, tout à fait raison de dire que les entreprises doivent être tenues légalement responsables des répercussions négatives sur les droits de la personne dans leur chaîne d'approvisionnement. Je pense que c'est essentiel, mais en même temps, la loi doit permettre à une entreprise, qui a établi un solide système de diligence raisonnable en matière de droits de la personne, de s'en servir comme moyen de défense, comme le prévoit la législation d'autres pays. C'est parce que l'objectif de la loi doit être d'aider les entreprises à repérer et à corriger les abus, et non de les inciter à se retirer au moindre problème par peur des répercussions juridiques. Nous voulons qu'elles restent et qu'elles règlent les problèmes de droits de la personne que pose leur chaîne d'approvisionnement.

Ce que je veux dire, en fin de compte, c'est qu'à mon avis, une mesure législative parrainée par le gouvernement et accompagnée d'un processus qui fera participer les investisseurs, les entreprises et la société civile à la conception d'un régime efficace et applicable est en fait préférable à ce stade-ci. Il ne s'agit pas de minimiser le travail fantastique qu'a accompli la sénatrice Miville-Dechêne en soulevant ces préoccupations. En fait, nous avons également collaboré avec le Global Fund to End Modern Slavery à l'échelle internationale pour défendre ces principes. Je ne saurais trop la remercier des efforts inlassables que la sénatrice déploie pour défendre les droits de la personne. C'est fantastique que nous soyons même ici aujourd'hui pour en discuter grâce à ses efforts.

Dans la récente lettre de mandat adressée au ministre du Travail, Seamus O'Regan, le premier ministre lui a aussi demandé d'élaborer un projet de loi sur cette question. Je verrais les sénateurs travailler avec le ministre O'Regan et les ministères concernés afin de régler les problèmes critiques que vous avez déjà énoncés dans le projet de loi S-211 et peut-être d'en combler les lacunes au moyen de mesures législatives parrainées par le gouvernement. Cela pourrait également nous amener à faire une évaluation différente de ce qui est politiquement possible et à nous rapprocher de la perfection, à défaut de l'atteindre.

Merci. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur Thomas.

Monsieur Messenger, vous avez la parole et vous disposez de cinq minutes pour faire votre exposé, après quoi nous passerons aux questions.

Michael Messenger, President and Chief Executive Officer, World Vision Canada: Hello, honourable senators. I'm joined today by my colleague, Matthew Musgrave, our Policy Advisor who can provide technical advice on this topic. Before I begin, I do, like the previous witness, want to acknowledge Senator Miville-Dechêne's amazing work championing this important issue.

World Vision is committed to promoting children's rights and well-being. We partner with communities for long-term development and provide emergency relief, but our testimony is anchored on this child focus. We got involved in advocacy to fight child labour because we had direct experience with this issue in 25 of the nearly 100 countries in which we operate. Again and again we saw how the impacts of the worst forms of child labour, work that we sometimes refer to as the 3-D jobs: those that are dirty, dangerous or degrading, were preventing the girls and boys we were working with from living up to their full potential. Children were unable to go to school; their health and well-being were affected or put at risk; they were exploited. When children can't learn and grow, it makes the future of their families, communities and entire countries far more uncertain. At its core, child labour robs children of their rights.

When we started to raise awareness of this issue, we knew we needed to tackle its causes and impacts on the ground. To eliminate this issue will require a holistic approach to providing economic opportunities and fighting poverty in all its forms. But we also sought a made-in-Canada approach that would have a positive impact on the issue, and we saw legislation in other places that focused on addressing the risk of modern slavery, human rights or child and forced labour. We knew that Canadian consumers could not be confident that children were not exploited in the production of ordinary goods. That's why we've made supply chain legislation one of our advocacy priorities.

The issue is even more critical today. In 2020 the International Labour Organization reported that the number of girls and boys in child labour increased for the first time in 20 years, especially those in the worst forms of child labour. They warned that an additional 8.9 million children are at risk by the end of 2022.

At World Vision we've looked at Canadian import data. We found that over \$43 billion in goods at risk of being produced using child or forced labour were imported into Canada in 2020, accounting for nearly 8% of total imports, and this number is growing.

Michael Messenger, président et chef de la direction, Vision mondiale Canada : Bonjour, honorables sénatrices. Je suis accompagné aujourd'hui de mon collègue, Matthew Musgrave, notre conseiller en politiques, qui peut fournir des conseils techniques sur ce sujet. Avant de commencer, comme le témoin précédent, je tiens à souligner l'excellent travail de la sénatrice Miville-Dechêne dans ce dossier important.

Vision mondiale s'engage à promouvoir les droits et le bien-être des enfants. Nous travaillons en partenariat avec les collectivités pour assurer le développement à long terme et fournir des secours d'urgence, mais notre témoignage sera axé sur l'enfant. Nous nous sommes engagés dans la lutte contre le travail des enfants parce que nous avions une expérience directe de cette question dans 25 des 100 pays où nous sommes présents. Nous avons vu, encore et encore, que les effets des pires formes de travail des enfants, que nous appelons parfois les emplois 3D, c'est-à-dire les emplois dégoûtants, dangereux ou dégradants, empêchaient les filles et les garçons avec lesquels nous travaillions de réaliser leur plein potentiel. Les enfants ne pouvaient pas aller à l'école; leur santé et leur bien-être étaient compromis ou mis en danger; ils étaient exploités. Lorsque les enfants ne peuvent pas apprendre et grandir, l'avenir de leur famille, de leurs communautés et de pays entiers est beaucoup plus incertain. Essentiellement, le travail des enfants prive les enfants de leurs droits.

Lorsque nous avons commencé à sensibiliser la population à ce problème, nous savions que nous devions nous attaquer à ses causes et à ses répercussions sur le terrain. Pour éliminer le problème, il faudra adopter une approche holistique pour offrir des possibilités économiques et lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Mais nous avons également cherché à adopter une approche canadienne qui aurait un effet positif sur la question, et nous avons vu ailleurs des mesures législatives qui visaient à contrer les risques de l'esclavage moderne, des atteintes aux droits de la personne ou du travail des enfants et du travail forcé. Nous savions que les consommateurs canadiens ne pouvaient pas avoir l'assurance que les enfants n'étaient pas exploités dans la production de biens ordinaires. C'est pourquoi nous avons fait de la législation sur la chaîne d'approvisionnement une de nos causes prioritaires à défendre.

La situation est encore plus critique aujourd'hui. En 2020, l'Organisation internationale du Travail a signalé que le nombre de filles et de garçons qui travaillaient avait augmenté pour la première fois en 20 ans, surtout dans les pires formes de travail des enfants. L'OIT a averti que 8,9 millions d'enfants supplémentaires seraient à risque d'ici la fin de 2022.

À Vision mondiale, nous avons examiné les données sur les importations canadiennes. Nous avons constaté que plus de 43 milliards de dollars en biens à risque d'être produits au moyen du travail des enfants ou du travail forcé ont été importés au Canada en 2020, ce qui représente près de 8 % des importations totales, et ce chiffre est en augmentation.

Child labour and forced labour are Canadian problems. Now more than ever, with pressures on supply chains increasing, companies need to be proactive and vigilant. They need strong policies, practices and due diligence in place, and they need to communicate to government and the public to maintain trust. Many companies, as we've already heard, have taken it upon themselves to do the right thing, yet most are disclosing little, if any, meaningful information.

At World Vision, beyond the obvious risks to girls and boys, we believe that the risks with child and forced labour pose to global supply chains themselves are so urgent that the bar for corporate social responsibility needs to be raised, much like it has been by many of our major international trading partners. We know, including in the minister's mandate letter, that this is on the political radar, but we need to move from awareness to action.

So what do we do? We've already heard that if we think about what's been done internationally, there are really two approaches. The specific supply chain transparency legislation, similar to Bill S-211, and then broader mandatory human rights due diligence legislation.

Our position at World Vision is that we have endorsed a consensus framework with other civil society organizations that has identified that broader due diligence legislation would be a global best practice. Keeping up with these international standards will be critical. But our point is that we urgently need a starting point. We don't believe it's either/or. Supply chain legislation can begin paving our constructive path towards tackling this issue. Therefore, we do support the approach that we see in Bill S-211.

There are areas where the bill could be strengthened. First, parts of it in clause 11, for example, could be expanded so that companies need to disclose not only the steps they're taking to manage risk and remediate child labour but also to specify reasonable suspicions or credible reports of forced or child labour or other abuses. Second, we'd like to see companies report not only on their own operations abroad but on the codes of conduct they ask their suppliers and contractors to uphold. Third, the proposed penalties may not be sufficient to deter non-compliance, especially by large companies.

Le travail des enfants et le travail forcé sont des problèmes canadiens. Maintenant plus que jamais, alors que les pressions sur les chaînes d'approvisionnement augmentent, les entreprises doivent être proactives et vigilantes. Elles ont besoin de politiques, de pratiques et de diligence raisonnable solides, et elles doivent communiquer avec le gouvernement et le public pour maintenir la confiance. De nombreuses entreprises, comme nous l'avons déjà entendu, ont pris l'initiative de faire ce qui s'impose, mais la plupart divulguent peu ou pas d'information utile.

À Vision mondiale, au-delà des risques évidents pour les filles et les garçons, nous croyons que les risques liés au travail des enfants et au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales sont si urgents qu'il faut relever la barre en matière de responsabilité sociale des entreprises tout comme l'ont fait un bon nombre de nos principaux partenaires commerciaux internationaux. Nous savons, et c'est dans la lettre de mandat du ministre, que cette question est sur le radar politique, mais nous devons passer de la sensibilisation à l'action.

Alors, que faisons-nous? Nous avons déjà entendu dire que si nous réfléchissons à ce qui a été fait à l'échelle internationale, il y a en fait deux approches, soit les lois portant précisément sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement, semblables au projet de loi S-211, et les lois plus vastes sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

Notre position à Vision mondiale est que nous avons approuvé, avec d'autres organisations de la société civile, un cadre consensuel selon lequel une loi plus vaste sur la diligence raisonnable serait une pratique exemplaire mondiale. Il sera essentiel de respecter ces normes internationales. Mais ce que nous voulons dire, c'est que nous avons besoin de toute urgence d'un point de départ. Nous ne pensons pas qu'il faille choisir entre l'un ou l'autre. La législation sur la chaîne d'approvisionnement peut commencer à paver une voie constructive vers la résolution de ce problème. Par conséquent, nous appuyons l'approche proposée dans le projet de loi S-211.

Il y a des domaines où le projet de loi pourrait être renforcé. Premièrement, certaines parties de l'article 11, par exemple, pourraient être élargies afin que les entreprises soient tenues de divulguer non seulement les mesures qu'elles prennent pour gérer les risques et remédier au problème du travail des enfants, mais aussi pour préciser les soupçons raisonnables ou les rapports crédibles de travail forcé ou d'enfants ou d'autres abus. Deuxièmement, nous aimerais que les entreprises fassent rapport non seulement sur leurs propres activités à l'étranger, mais aussi sur les codes de conduite qu'elles demandent à leurs fournisseurs et à leurs entrepreneurs de respecter. Troisièmement, les sanctions proposées pourraient ne pas être suffisantes pour dissuader les entreprises de ne pas se conformer, surtout celles de grande taille.

Honourable senators, there's no single bill that can eliminate human rights violations from our supply chains. But this bill provides a critical opportunity to explore these complicated human rights issues, and your deliberations will inform the federal government as it continues to navigate its policy options and fulfill its commitments.

This is a final word. This is from my seat in this organization. I encourage you to remember that behind these policy discussions and statistics are real children, real communities who face incredibly challenging contexts, children like 12-year-old Sami, who I met in 2017 on a trip to Bangladesh, who worked for hours each day in a machine shop operating a razor-sharp cutting tool bigger than him; or Koli, a 13-year-old girl in Dhaka who spends most days on the floor in a small room stitching tiny sequins on the pockets of jeans and who told me, though, she wanted to be a teacher. Sami and Koli had received support from our programs, but what we can do may now be limited. But we can act to prevent other children from facing the abuse, danger and limitations caused by the worst forms of child labour. We should use every tool in our tool box to promote human rights, and supply chain legislation like this bill is a critical one.

Thank you for the opportunity to provide some input, and we look forward to your questions.

The Chair: Thank you to both witnesses for your testimony. I will proceed with questions through the deputy chair. Senator Bernard, you have the floor.

Senator Bernard: Thank you to the witnesses for your testimony this evening. It's been quite informative.

I would like to start with a question that gets your perspectives on the issue of poverty, which is often the root cause of child labour. Is this legislation a tool to help us get to those root causes such as poverty and other types of things that are going on in families that may lead to child labour? If not, are there things that could be added to strengthen the bill?

The Chair: Senator Bernard, is that question directed at both witnesses or one witness?

Senator Bernard: Either.

The Chair: We'll hear from both witnesses. I'll give you two minutes to answer that question.

Honorables sénatrices, aucun projet de loi ne peut à lui seul éliminer les violations des droits de la personne dans nos chaînes d'approvisionnement. Mais ce projet de loi offre une occasion cruciale d'explorer ces questions complexes touchant les droits de la personne, et vos délibérations éclaireront le gouvernement fédéral alors qu'il continue d'explorer ses options stratégiques et de respecter ses engagements.

J'ajouterais un dernier mot. C'est à partir de mon siège au sein de cette organisation. Je vous encourage à vous rappeler que derrière ces discussions politiques et ces statistiques se cachent de vrais enfants, de vraies communautés qui font face à des contextes incroyablement difficiles, des enfants comme Sami, 12 ans, que j'ai rencontré en 2017 lors d'un voyage au Bangladesh, qui travaillait pendant des heures, chaque jour, dans un atelier, avec un outil plus gros que lui et coupant comme une lame de rasoir. Ou Koli, une jeune fille de 13 ans, à Dhaka, qui passe la plupart de ses journées par terre, dans une petite pièce, à coudre de minuscules paillettes sur les poches de jeans et qui m'a dit, cependant, qu'elle voulait être enseignante. Sami et Koli ont reçu du soutien de nos programmes, mais ce que nous pouvons faire est peut-être maintenant limité. Cependant, nous pouvons agir pour empêcher que d'autres enfants ne soient victimes des mauvais traitements, des dangers et des limitations causés par les pires formes de travail des enfants. Nous devrions utiliser tous les outils à notre disposition pour promouvoir les droits de la personne, et une loi sur la chaîne d'approvisionnement comme ce projet de loi est essentielle.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous faire part de nos suggestions. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

La présidente : Je remercie les deux témoins de leurs témoignages. Je vais passer aux questions par l'entremise de la vice-présidente. Sénatrice Bernard, vous avez la parole.

La sénatrice Bernard : Je remercie les témoins de leur témoignage de ce soir. C'était très instructif.

J'aimerais commencer par vous poser une question pour connaître votre point de vue sur la pauvreté, qui est souvent la cause profonde du travail des enfants. Ce projet de loi est-il un outil pour nous aider à nous attaquer aux causes profondes, comme la pauvreté et d'autres facteurs qui peuvent mener au travail des enfants? Sinon, y a-t-il des choses qui pourraient être ajoutées pour renforcer le projet de loi?

La présidente : Sénatrice Bernard, cette question s'adresse-t-elle aux deux témoins ou à un seul?

La sénatrice Bernard : À l'un ou l'autre.

La présidente : Nous allons entendre les deux témoins. Je vous accorde deux minutes pour répondre à cette question.

Mr. Thomas: If we are looking at a bill that expands to look at other rights at work — for example, the ILO's core conventions — that does help to address this question of poverty. I've often said in going through some of these factories, and I've visited many of them myself, we've seen the parents of these kids working in conditions or at low wages, which affects the children of those parents. It's not a surprise that some of these same problems with child labour occur in the same supply chains in which the parents are also exploited.

I think there's an opportunity, if we expand the definition of rights included under the bill to be the UN's convention on human rights and the ILO's core conventions, to see an expanded effect on child labour, not just as a question of limiting it when you find it in a factory, say, but also trying to address some of those root causes.

Mr. Messenger: Thank you, senator, for the question. Our approach has been that in fact, yes, poverty is a critical cause and also an impact of child labour. This is why we need a holistic response overall, and this bill is just one tool in a broader tool kit. We do need to address why, in our situation, children are going to work. Is it to support their family or find economic livelihood? What are the injustices, causes or challenges that the families or communities are facing that is causing it in the first place?

Then we think about the impacts on the ground, but then we think about this kind of legislation. We can then think about the incentives that are placed through the supply chain, reaching all the way through to situations like I described in a back room in Dhaka, which is a subset of a larger manufacturing facility. If Canadians are asking questions, companies are taking due diligence steps and there's transparency and understanding about what the impacts will be, then it's something we're conscious of and we can address. This is not a comprehensive response. We need a holistic response. We need organizations like ours or the Canadian government or other multilateral organizations to set standards and provide support. However, this is a critical tool in responding.

[Translation]

Senator Miville-Dechêne: I would like to thank both witnesses who have joined us today to present very different visions. My question is for Mr. Michael Messenger.

You said that, for the moment, moving forward with Bill S-211 is a good idea and that a bill on transparency is a good idea. In your opinion, what are the positive aspects of such a

M. Thomas : Si nous avons un projet de loi dont la portée s'étend à d'autres droits en jeu — par exemple, les conventions fondamentales de l'OIT —, cela contribue à régler le problème de la pauvreté. J'ai souvent dit, en visitant certaines de ces usines, et j'en ai visité un grand nombre moi-même, que nous avons vu les parents de ces enfants travailler dans de mauvaises conditions ou à bas salaire, ce qui a une incidence sur leurs enfants. Il n'est pas surprenant que certains de ces problèmes liés au travail des enfants surviennent dans les mêmes chaînes d'approvisionnement que celles où les parents sont également exploités.

Je pense que si nous harmonisons la définition des droits inclus dans le projet de loi avec la Convention des Nations unies sur les droits de l'homme et les conventions fondamentales de l'OIT, cela pourrait avoir un effet plus large sur le travail des enfants, pas seulement pour le limiter lorsqu'on le trouve dans une usine, par exemple, mais aussi pour essayer de s'attaquer à certaines de ses causes profondes.

M. Messenger : Je vous remercie, sénatrice, de votre question. Nous partons du principe qu'effectivement, la pauvreté est une des principales causes et aussi une des conséquences du travail des enfants. C'est pourquoi nous avons besoin d'une réponse globale, et ce projet de loi n'est qu'un outil parmi d'autres. Nous devons nous demander pourquoi, dans une situation donnée, les enfants vont travailler. Est-ce pour subvenir aux besoins de leur famille ou pour gagner leur vie? Quelles sont les injustices, les causes ou les défis auxquels font face les familles ou les communautés qui sont à l'origine du travail des enfants?

Ensuite, nous considérons les répercussions sur le terrain, puis nous pensons à ce genre de loi. Nous pouvons alors réfléchir aux incitatifs à placer tout au long de la chaîne d'approvisionnement, pour viser des situations comme celle que j'ai décrite à Dhaka, dans une arrière-salle, chez un sous-traitant d'une grande usine de fabrication. Si les Canadiens posent des questions, que les entreprises prennent des mesures de diligence raisonnable, et qu'il y a une transparence et une compréhension des répercussions, nous sommes alors conscients du problème et nous pouvons nous y attaquer. Il ne s'agit pas d'une réponse globale. Nous avons besoin d'une réponse holistique. Nous avons besoin d'organisations comme la nôtre, du gouvernement canadien ou d'autres organisations multilatérales pour établir des normes et offrir du soutien. Toutefois, il s'agit d'un outil essentiel pour intervenir.

[Français]

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais remercier les deux témoins qui sont venus aujourd'hui nous présenter des visions très contrastées. Ma question s'adresse à M. Michael Messenger.

Vous dites pour l'instant que le fait d'aller de l'avant avec le projet de loi S-211 est une bonne idée et qu'un projet de loi sur la transparence est une bonne idée. Que trouvez-vous de positif

bill? Is it the issue of visibility? If businesses do nothing and publish absolutely ridiculous reports, that would be called out. Is that important, in your view? Would that allow businesses to start this conversation? Is it also a matter of competition between businesses, which would perhaps want to publish good reports so that they are looked upon favourably in newspaper articles? How do you see this Canadian transparency legislation improving the lives of children over the longer term?

[English]

Mr. Messenger: Thank you, senator. When we think about the differences between supply chain transparency legislation and some of the mandatory human rights due diligence legislation, the differences are, I suppose, in three areas.

One is in terms of scope — what's included. As the other witness has made clear, is it just child and forced labour or is it broader human rights? The ideal legislation would certainly have a broader scope that would include the full range of potential adverse human rights impacts. As was pointed out, child or forced labour is not always the most material or salient human rights issue for all supply chains. But it's a start. So scope is the first piece we could consider.

The second is around obligation. That is to say that it's not just the production of a report but whether there is a positive obligation for due diligence that could be strengthened in this. We don't want a situation where a company just gives a bland report that says nothing and ticks the box. That doesn't help. It needs to have enough teeth to actually enable us to get a sense that companies are taking this seriously and also taking action, what they're doing to address the problematic issues and that there's a clear expectation that they act.

The third area is around liability. What happens if they don't comply? There are some modest penalties in the bill for non-compliance. We know that there are provisions for civil liabilities that would be a more effective way to ensure companies take their responsibility to ensure human rights seriously. However, that's a broader conversation. The question is to what extent do we extend that?

Our view is that this is a good starting point to address and discuss the questions of scope, obligation and liability in the current bill and in the potential models out there that could strengthen it. I don't know if my colleague Mr. Musgrave could correct me.

dans un tel projet de loi? Est-ce la question de la visibilité? Si les entreprises ne font rien et produisent des rapports absolument ridicules, ce sera dénoncé. Est-ce important à vos yeux? Est-ce que cela permettra aux entreprises d'amorcer cette conversation? Est-ce aussi une question de concurrence entre les entreprises, qui voudront peut-être produire de bons rapports pour que des articles qui leur sont favorables soient publiés dans les journaux? Comment voyez-vous cette loi sur la transparence au Canada pour améliorer le sort des enfants à plus long terme?

[Traduction]

M. Messenger : Merci, sénatrice. Lorsque nous examinons les différences entre la loi sur la transparence de la chaîne d'approvisionnement et certaines lois obligatoires sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, je dirais qu'elles ont trois dimensions.

La première est la portée — ce qui est inclus. Comme l'autre témoin l'a dit clairement, cela vise-t-il seulement le travail des enfants et le travail forcé ou les droits de la personne en général? La loi idéale aurait certainement un champ d'application plus large qui comprendrait toute la gamme des répercussions négatives possibles sur les droits de la personne. Comme cela a été souligné, le travail des enfants ou le travail forcé n'est pas toujours le problème le plus important ou le plus saillant en matière de droits de la personne dans toutes les chaînes d'approvisionnement. Mais c'est un début. Le champ d'application est donc le premier élément que nous pourrions examiner.

La deuxième est l'obligation. Autrement dit, il ne s'agit pas seulement d'obtenir un rapport, mais aussi de voir s'il existe une obligation positive de diligence raisonnable qui pourrait être renforcée. Nous ne voulons pas qu'une entreprise puisse se conformer à la loi en se contentant de fournir un rapport insipide qui n'apporte aucune information. Cela ne nous aidera en rien. Les rapports doivent avoir suffisamment de mordant pour nous permettre de croire que les entreprises prennent la question au sérieux, qu'elles agissent et qu'elles prennent des mesures pour régler les problèmes comme on s'attend qu'elles le fassent.

La troisième dimension est celle de la responsabilité. Qu'arrive-t-il si les entreprises ne se conforment pas à la loi? Le projet de loi prévoit des peines modestes en cas de non-conformité. Nous savons qu'il existe des dispositions relatives à la responsabilité civile qui seraient un moyen plus efficace de s'assurer que les entreprises prennent au sérieux leur responsabilité en matière de droits de la personne. Cependant, c'est une conversation plus vaste. La question est de savoir dans quelle mesure nous élargissons cela.

À notre avis, il s'agit d'un bon point de départ pour discuter de la portée, de l'obligation et de la responsabilité dans le cadre du projet de loi actuel et des modèles qui pourraient le renforcer. Je ne sais pas si mon collègue M. Musgrave aurait un point de vue différent.

Senator Miville-Dechêne: If I can pursue with Mr. Thomas. I'd like to know why you would not see this bill as a first step. How does it prevent the government from going further if it wants? This is an incremental legislation. I've always said it. There's nothing in Canada right now — nothing that tells anything to companies about that. So the idea post-pandemic, after companies have been shaken, is to do something incremental — a first step. How would that be detrimental?

Mr. Thomas: Without speaking to the way that the Senate bill might interact with the government bill, I do see an opportunity in the mandate letter that says we, as a government, want to see action on this, and perhaps there's some way of reconciling those two. You can speak to the political process much better than I can. I've expressed the kinds of concerns I have around the bill. They could be addressed in Senate legislation, but I don't know whether, as a calculation of what might get passed, you might see some opportunity in working with the government and the house on this. So I'll leave that question more to yourselves.

I do think you're right to point out that this is going to be an iterative process. Even if you do the best legislation from the government, it's still going to be something we learn from as we go. One of the things that I take from the Australian legislation, which learned from the U.K. legislation, was they advanced upon what was done there and then improved upon it. We've got the opportunity — and I think you've done that in your bill — to learn from them.

Senator Miville-Dechêne: Exactly.

The Chair: Thank you, Mr. Thomas.

I would like to give Mr. Musgrave a chance to respond to this, also.

Matthew Musgrave, Policy Advisor, World Vision Canada: Thank you, senator and committee members. It's wonderful to be here.

In terms of answering the question, we're talking a lot about themes of incremental progress and what a starting point is. I think that's how we can frame this conversation. It's not necessarily where we need to move to; we're seeing the precedent in France and now with the European Union developments last week, and we are moving toward mandatory human rights due-diligence legislation.

So the question really is this: How do we start? We can only start when we first really understand our supply chains, and a lot of companies, unfortunately, don't have that understanding right away. We need to have a path where all companies can begin

La sénatrice Miville-Dechêne : J'aimerais poursuivre avec M. Thomas. J'aimerais savoir pourquoi vous ne considérez pas ce projet de loi comme une première étape. En quoi cela empêche-t-il le gouvernement d'aller plus loin s'il le veut? Il s'agit d'une mesure législative progressive. Je l'ai toujours dit. Il n'y a rien au Canada à l'heure actuelle — rien qui dicte quoi que ce soit aux entreprises à ce sujet. L'idée est donc de faire quelque chose de progressif — une première étape — après la pandémie qui a ébranlé les entreprises. En quoi cela serait-il nuisible?

M. Thomas : Sans parler de la façon dont le projet de loi du Sénat pourrait interagir avec le projet de loi ministériel, je vois une ouverture dans la lettre de mandat qui dit que nous, en tant que gouvernement, voulons que des mesures soient prises à cet égard, et peut-être qu'il y a une façon de concilier les deux. Vous pouvez parler du processus politique beaucoup mieux que moi. J'ai fait part de mes préoccupations au sujet du projet de loi. Un projet de loi du Sénat pourrait y répondre, mais je ne sais pas si, en calculant les chances que ce soit adopté, vous pourriez envisager de travailler avec le gouvernement et la Chambre à ce sujet. Je vais donc vous laisser le soin de répondre à cette question.

Je pense que vous avez raison de souligner que ce sera un processus itératif. Même si vous adoptez les meilleures mesures gouvernementales, nous en tirerons des leçons au fur et à mesure. L'une des choses que je retiens de la loi australienne, qui s'est inspirée de la loi du Royaume-Uni, c'est qu'elle a été conçue à partir de ce modèle et qu'elle a ensuite été améliorée. Nous avons l'occasion — et je pense que vous l'avez fait dans votre projet de loi — d'en tirer des leçons.

La sénatrice Miville-Dechêne : Exactement.

La présidente : Merci, monsieur Thomas.

J'aimerais aussi donner à M. Musgrave l'occasion de répondre.

Matthew Musgrave, conseiller en politiques, Vision mondiale Canada : Merci, sénatrice et membres du comité. C'est merveilleux d'être ici.

Pour répondre à la question, nous parlons beaucoup de la notion de progrès graduel et de ce qu'est un point de départ. Je pense que c'est ainsi que nous pouvons structurer cette conversation. Ce n'est pas nécessairement ce vers quoi nous devons nous diriger. Nous avons vu le précédent en France et maintenant les développements dans l'Union européenne la semaine dernière, et nous nous dirigeons vers une loi obligatoire sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne.

La question est donc la suivante : par où commencer? Nous ne pouvons commencer que lorsque nous comprenons vraiment nos chaînes d'approvisionnement, et beaucoup d'entreprises, malheureusement, ne les comprennent pas immédiatement. Il

the process of really understanding what their global supply chains look like. A lot of companies don't have that understanding, and what risks are there and present.

Once we have that understanding, we can continue to gradually increase the floor of corporate social responsibility in this country to increase our expectations over time.

But we have to be cautious. If we move the levers too quickly, we might leave certain companies behind and, actually, in the long run, miss an opportunity to really bring everybody along on this really important journey that we need to take in this country.

I hope that comment makes sense and adds some value to your deliberations.

Senator Miville-Dechêne: Thank you very much.

Senator Omidvar: Before I ask my question, I should say how nice it is to see Matthew Musgrave as a witness, because he used to work for my office a couple of years ago. He sat at my side as he is now sitting next to Mr. Messenger. It is really nice to see the Senate provide opportunities for career growth, so congratulations, Matthew.

My question is to either Matthew or Mr. Messenger. It's a difficult question to ask, but I'm going to try.

I'm imagining that when this law is passed, certain opportunities or certain contexts for work for children will be obviously restricted. Then I think about unintended consequences. I think about what will happen to those children. You're with World Vision, so you can inform us about this. I think about this: If they have no other recourse, they will be forced into pimping, prostitution, possibly drug trafficking, criminal activities and even organ selling.

So yes, this bill is not the end — it is a beginning — but can you tell us whether you have actually seen this at play in the countries where you are working?

Mr. Messenger: Thank you, senator. Perhaps I'll start and then Mr. Musgrave can join. We're also delighted to have Matthew on our team, so thank you for sharing him with us.

It is a difficult question. It's good to understand, though. It's important to start with what we mean in this particular case by "child labour." The bill's definition is grounded in our domestic definition of "child labour," and sometimes, you could see that

nous faut un moyen pour que toutes les entreprises puissent commencer à comprendre vraiment à quoi ressemblent leurs chaînes d'approvisionnement mondiales. Beaucoup d'entreprises ne le savent pas et ignorent quels sont les risques.

Une fois que nous aurons cette compréhension, nous pourrons continuer de relever graduellement le plancher de la responsabilité sociale des entreprises au pays afin d'accroître nos attentes au fil du temps.

Mais nous devons être prudents. Si nous agissons trop rapidement, nous risquons de laisser certaines entreprises à la traîne et, en fait, à long terme, de rater l'occasion d'amener tout le monde à participer à cet effort vraiment important que nous devons faire dans notre pays.

J'espère que mes propos ont du sens et qu'ils vous seront de quelque utilité.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci beaucoup.

La sénatrice Omidvar : Avant de poser ma question, je tiens à dire à quel point il est agréable de voir Matthew Musgrave témoigner, car il a travaillé pour mon bureau, il y a quelques années. Il était assis à mes côtés, comme il est assis à côté de M. Messenger. Il est vraiment agréable de voir que le Sénat offre des possibilités d'avancement professionnel. Félicitations, monsieur Musgrave.

Ma question s'adresse à M. Musgrave ou à M. Messenger. C'est une question difficile, mais je vais essayer.

J'imagine que lorsque cette loi sera adoptée, certaines possibilités ou certains contextes de travail pour les enfants seront évidemment restreints. Je pense ensuite aux conséquences imprévues. Je pense à ce qui arrivera à ces enfants. Vous représentez Vision mondiale, alors vous pouvez nous renseigner à ce sujet. Je crains que s'ils n'ont pas d'autres recours, ils seront forcés de se livrer au proxénétisme, à la prostitution, peut-être au trafic de drogue, à des activités criminelles et même à la vente d'organes.

Donc, oui, ce projet de loi n'est pas la fin — c'est un début —, mais pouvez-vous nous dire si vous avez vu ce qui se passe dans les pays où vous travaillez?

Mr. Messenger : Merci, sénatrice. Je vais commencer, puis M. Musgrave pourra peut-être intervenir. Nous sommes également ravis que Matthew fasse partie de notre équipe, alors merci de l'avoir partagé avec nous.

C'est une question difficile. Mais il est bon de la comprendre. Il est important de commencer par ce que nous entendons dans ce cas particulier par « travail des enfants ». La définition du projet de loi est fondée sur notre définition nationale

the phrase “mentally, physically, socially or morally dangerous” is ambiguous, but it really mirrors International Labour Organization language, which is necessary given Canada’s connection to conventions.

The reason I’m giving that is that we’re trying to say what kind of child labour we’re talking about. This is not somebody helping out on a family farm. It’s not somebody helping at a small business. It really connects child labour to what is referred to as the worst forms of child labour. I mentioned that earlier. At World Vision, for the purposes of our public engagement, we talk about the three Ds: work that is dirty, dangerous or degrading. It could include sexual exploitation. It could include children who are at deep risk of their own well-being and a lack of education.

So we’re not talking about children completing light work. I think it’s important to balance that.

Now having said that, there is, of course, the risk that if an economic opportunity were immediately taken away, then there would potentially be an impact on the family. We see that even right now. I’m thinking about situations in Afghanistan right now where we see the rate of girls being sold into marriage increasing with the humanitarian crisis in place, despite laws against it.

But that really requires us, then, to take a holistic approach, as I said before, to look at what we are doing, not only to focus on the incentives that are built into a bill like this one, but also on the ground to assist.

In our work with World Vision — and I’ll use Bangladesh as a good example, where I was — World Vision is working alongside children who are supporting their families, even in some of these dangerous environments, providing them with extra schooling and programs. We actually were able to negotiate with some of their employers to have kids participate, because we recognize that just taking away this livelihood was actually going to hinder and hurt the families rather than help them.

In the long term, we hope that this will become so ingrained that this will, first, be unnecessary from an economic perspective, and second, it will continue to be morally repugnant for children to be exploited in this way. In the meantime, however, we do need to address the current needs. We certainly don’t want to go in and do worse harm, but our view is that, with a holistic and gradual approach — these incentives take time to interact — and in addressing issues like poverty, human rights and injustice in Canada and around the world, that we will be able to mitigate those concerns you’ve identified.

du « travail des enfants » et, parfois, on pourrait voir que la phrase « mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereuses » est ambiguë, mais elle reflète vraiment le libellé de l’Organisation internationale du travail, ce qui est nécessaire compte tenu du lien du Canada avec les conventions.

La raison pour laquelle je dis cela, c'est que nous essayons de définir le genre de travail des enfants dont nous parlons. Il ne s'agit pas de quelqu'un qui aide dans une ferme familiale. Ce n'est pas quelqu'un qui aide dans une petite entreprise. Cela relie vraiment le travail des enfants à ce qu'on appelle les pires formes de travail des enfants. Je l'ai mentionné plus tôt. À Vision mondiale, aux fins de notre engagement public, nous parlons des trois D, soit un travail dégoûtant, dangereux ou dégradant. Cela pourrait comprendre l'exploitation sexuelle. Il pourrait s'agir d'enfants qui courrent de graves risques sur le plan de leur bien-être et de leur éducation.

Il ne s'agit donc pas d'enfants qui effectuent un travail léger. Je pense qu'il est important de faire la part des choses.

Cela dit, il y a, bien sûr, le risque que si une possibilité économique était immédiatement éliminée, cela pourrait avoir des répercussions sur la famille. On le voit même en ce moment. Je pense à la situation en Afghanistan, à l'heure actuelle, où le nombre de fillettes vendues en mariage augmente avec la crise humanitaire qui sévit, malgré les lois qui l'interdisent.

Mais cela nous oblige à adopter une approche holistique, comme je l'ai déjà dit, pour examiner ce que nous faisons, non seulement pour mettre l'accent sur les incitatifs prévus dans un projet de loi comme celui-ci, mais aussi sur le terrain pour aider.

Dans le cadre de notre action — et je vais prendre comme exemple le Bangladesh, où je suis allé —, Vision mondiale travaille aux côtés d'enfants qui soutiennent leur famille, même dans certains de ces milieux dangereux, en leur offrant des programmes et des cours supplémentaires. En fait, nous avons été en mesure de négocier avec certains employeurs pour que les enfants y participent, parce que nous reconnaissions que le simple fait de leur enlever leur gagne-pain va nuire aux familles au lieu de les aider.

À long terme, nous espérons que cela deviendra tellement enraciné que, premièrement, le travail des enfants sera inutile d'un point de vue économique et, deuxièmement, il continuera d'être moralement répugnant que des enfants soient exploités de cette façon. Entretemps, cependant, nous devons répondre aux besoins actuels. Nous ne voulons certainement pas faire plus de mal, mais nous sommes d'avis qu'avec une approche holistique et graduelle — ces incitatifs prennent du temps à interagir — et en s'attaquant à des problèmes comme la pauvreté, les droits de la personne et l'injustice au Canada et partout dans le monde, nous serons en mesure d'atténuer les préoccupations que vous avez soulevées.

Senator Omidvar: Thank you. That's a most encouraging answer.

Chair, do I have time for a quick question to Mr. Thomas?

The Chair: Could we do second round? I have a list.

If I can ask the witnesses to be a little bit brief in their answers so that everyone can get their questions in.

Senator Boyer: Thank you to the three witnesses for sharing your information with us today.

I am picking up on Senator Omidvar's question and Mr. Messenger mentioning the holistic approach. I do like this approach, and I like it because it's a several-prong approach. But I'm curious about the means of prevention and protection that you've noticed or advocated for in policy changes of other countries and the ways those changes have curbed the reliance on child labour in certain industries.

Can you elaborate on the impacts and with specific examples of how child labourers break free from exploitation after the funding ceases? And how can we ensure, via policy or other ways, that those vulnerable children are not simply pushed into another situation of coerced labour or other bad things? Thanks.

Mr. Messenger: I will pass this over to Mr. Musgrave. Certainly, we can talk about other areas of injustices or human rights work where convention will set the stage, and then we act accordingly, but Matt, why don't you respond.

Mr. Musgrave: Certainly. Thank you, senator, for the question.

Reflecting on your question, the one concept that really requires some conversation and reflection from all senators on this committee is really the concept of remediation. When companies identify there is a risk within its supply chains through this legislation, what do they do with that information? Oftentimes, to the conversation, it's not appropriate to simply turn off the valve, remove that supplier or that subcontractor and move on, but there's actually a responsibility to act. What does that responsibility truly look like from a company's perspective?

La sénatrice Omidvar : Merci. C'est une réponse très encourageante.

Madame la présidente, ai-je le temps de poser une brève question à M. Thomas?

La présidente : Pourrions-nous faire un deuxième tour? J'ai une liste.

Je demanderais aux témoins d'être assez brefs dans leurs réponses afin que tout le monde puisse poser ses questions.

La sénatrice Boyer : Je remercie les trois témoins de nous avoir fait part de ces renseignements aujourd'hui.

Je reviens à la question de la sénatrice Omidvar, et à ce qu'a dit M. Messenger au sujet de l'approche holistique. J'aime cette approche, car elle comporte plusieurs volets. Mais je m'interroge sur les changements apportés aux politiques d'autres pays sur le plan des moyens de prévention et de protection, que vous avez remarqués ou que vous avez préconisés, et sur la mesure dans laquelle ces changements ont réduit le recours au travail des enfants dans certaines industries.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les répercussions et nous donner des exemples précis de la façon dont les enfants qui travaillent se libèrent de l'exploitation après la fin du financement? Et comment pouvons-nous nous assurer, par le biais de politiques ou d'autres moyens, que ces enfants vulnérables ne sont pas simplement poussés dans une autre situation de travail forcé ou d'autres mauvaises choses? Merci.

M. Messenger : Je vais céder la parole à M. Musgrave. Nous pouvons certainement parler d'autres domaines d'injustice ou de droits de la personne où les conventions ouvrent la voie, après quoi nous agissons, mais peut-être pourriez-vous répondre, M. Musgrave.

M. Musgrave : Certainement. Je vous remercie, sénatrice, de votre question.

Pour revenir à votre question, le seul concept qui nécessite vraiment une conversation et une réflexion de la part de tous les membres de ce comité, c'est vraiment le concept de la réparation. Lorsque les entreprises déterminent qu'un risque existe au sein de leurs chaînes d'approvisionnement en vertu de cette loi, que font-elles de cette information? Souvent, il ressort de la conversation qu'il ne s'agit pas simplement de fermer le robinet, de retirer de la chaîne le fournisseur ou le sous-traitant en question et de passer à autre chose, et qu'il y a en fait une responsabilité d'agir. À quoi ressemble vraiment cette responsabilité du point de vue d'une entreprise?

So often, you see companies that find a risk and will actually take children out of that scenario, invest in their education and put them closer toward a path where they have a legitimate form of work that is not dirty, dangerous or degrading. But that can only happen when companies have the awareness first to act.

Our hope is that this bill starts a meaningful conversation — not a conversation that proverbially doesn't go anywhere — but a real conversation with government, companies and the stakeholders, like ourselves, about what that responsibility truly looks like and what the opportunities are to invest in the real, proper remediation that prevents children from re-entering cycles of extreme poverty and child labour.

We actually have a very important opportunity to be able to reverse a lot of these cycles of poverty through this legislation. It's all about how we grasp onto these concepts like remediation and move forward.

I hope that that answers your question.

Senator Boyer: Thank you. It's definitely a holistic approach, so thank you very much.

Senator Hartling: I want to thank the witnesses for being here, all three of you. It's a lot of information. I want to thank the sponsor, because what we're doing here is like peeling an onion. As soon as one layer is uncovered, we're finding more and more information, and that's very interesting and exciting.

I want to direct my question to Mr. Thomas. I like what you said about Canada and how there's a disconnect with other jurisdictions. What I'm getting from that is that we need a global approach, but you also said the law needs to add value. Here's where I'm going to ask for your advice. If you could recommend some things for us to do to make this law better or to look at other jurisdictions, what would work best so that we can do the best we can? I know it's a beginning, but I think we've got a shot at this, so what could we do to make sure this law really starts affecting people in many different ways?

Mr. Thomas: Thank you, Senator Hartling. Trying to narrow down exactly where you add value to a law like this over and above other jurisdictions is part of the process. First of all, we should try to align as much as possible with other jurisdictions, and this comes from working with businesses that are being required to report in different ways in different places. We don't want to see too much of that, unless it's something that is clearly

Souvent, on voit des entreprises qui découvrent un risque et qui sortent les enfants de ce scénario, investissent dans leur éducation et les rapprochent d'une forme légitime de travail qui n'est pas dégoûtante, dangereuse ou dégradante. Mais cela ne peut se produire que lorsque les entreprises sont les premières à prendre des mesures.

Nous espérons que ce projet de loi amorcera une conversation constructive — pas le genre de conversation qui ne mène nulle part —, mais une vraie conversation avec le gouvernement, les entreprises et les intervenants, comme nous, sur ce à quoi ressemble vraiment cette responsabilité et sur les possibilités d'investir dans des mesures correctives réelles et appropriées qui empêchent les enfants de réintégrer les cycles de la pauvreté extrême et du travail des enfants.

Nous avons en fait une excellente occasion de pouvoir renverser bon nombre de ces cycles de pauvreté grâce à ce projet de loi. Tout dépend de la façon dont nous saisissons les concepts comme la réparation et nous allons de l'avant.

J'espère que cela répond à votre question.

La sénatrice Boyer : Merci. C'est certainement une approche holistique, alors merci beaucoup.

La sénatrice Hartling : Je tiens à remercier nos trois témoins d'être venus. C'est beaucoup d'information. Je tiens à remercier la marraine, parce que ce que nous faisons ici, c'est comme peler un oignon. Chaque fois que nous retirons une couche, nous trouvons de plus en plus d'information, et c'est très intéressant et passionnant.

Ma question s'adresse à M. Thomas. J'ai bien aimé ce que vous avez dit au sujet du Canada et du décalage par rapport à d'autres pays. J'en conclus que nous avons besoin d'une approche globale, mais vous avez également dit que la loi doit ajouter de la valeur. Je vais donc vous demander conseil. Si vous pouviez nous recommander ce qu'il faudrait faire pour améliorer cette loi ou examiner ce qui se fait ailleurs, quelle serait la meilleure solution pour nous permettre de faire de notre mieux? Je sais que c'est un début, mais je pense que l'occasion d'agir nous est donnée, alors comment pouvons-nous faire en sorte que cette loi commence vraiment à toucher les gens de nombreuses façons différentes?

M. Thomas : Merci, sénatrice Hartling. Il s'agit notamment d'essayer de déterminer exactement où ajouter de la valeur à une loi comme celle-ci par rapport à celles des autres pays. Tout d'abord, nous devrions essayer de nous aligner le plus possible avec les autres pays, et cela parce que nous travaillons avec des entreprises qui sont tenues de produire des rapports de différentes façons à différents endroits. Nous ne voulons pas

being added to make the law more effective. You don't want to add a reporting requirement that just adds paperwork but doesn't actually add effects on the ground. That's my first caution around that.

The direction of travel that I've seen in other jurisdictions, particularly ones which are important trading partners like the EU, is this question of overall human rights due diligence, not just forced and child labour, as well as a positive requirement for due diligence. As Mr. Musgrave just said, I think there's a need for education on how to do this well, but I also think there's already been a vast amount of awareness in these global supply chains of what needs to be done. We're not starting from ground zero.

Speaking on behalf of global investors and the work in this area, we've been engaging with companies for years around these same questions. The conversations are there. What's missing for us has been the standardization we can point to say that this is the expectation. It's not something we're just coming up with on our own or that the next investor that comes in is going to have a different point of view. This is where we're going and this is what is expected, and if we don't see reporting and due diligence to the depth required here, we know that's going to be a material risk for you as a company and therefore for us as investors.

Senator Hartling: I really appreciate that, and I really appreciate your expertise and experience. Thank you very much.

Mr. Thomas: Thank you.

[Translation]

Senator Gerba: Thank you to all of the witnesses for joining us today. My question will be very brief, because Senator Bernard and others have asked the same one. It deals with poverty.

I'll turn to Mr. Messenger, whose organization does a lot of work in Africa, so he knows the context of poverty, particularly in African countries and all those where this legislation will apply.

How do we ensure that children who are very impoverished and don't even have the means to go to school can stay home without going to school, without working, when they are doing so mainly to help their families? They don't have a choice. How do we help lift these families out of poverty, without exposing their children or the families themselves to exploitation? What solutions could help improve Bill S-211 in that respect?

que cela se produise trop souvent, à moins que ce ne soit quelque chose qui soit clairement ajouté pour rendre la loi plus efficace. Vous ne voulez pas ajouter une exigence de déclaration qui ne fait qu'ajouter de la paperasse, mais qui n'ajoute pas d'effets sur le terrain. C'est ma première mise en garde à ce sujet.

La tendance que j'ai observée ailleurs, en particulier chez des partenaires commerciaux importants comme l'Union européenne, est la question de la diligence raisonnable à l'égard des droits de la personne et pas seulement du travail forcé et du travail des enfants, ainsi qu'une exigence positive de diligence raisonnable. Comme M. Musgrave vient de le dire, je pense qu'il faut éduquer les gens sur la façon de bien faire les choses, mais je pense aussi que les chaînes d'approvisionnement mondiales sont déjà très conscientes de ce qui doit être fait. Nous ne partons pas de zéro.

Je peux vous dire, au nom des investisseurs mondiaux et de notre travail dans ce domaine, que nous collaborons avec des entreprises depuis des années sur ces mêmes questions. Tout le monde en parle. Ce qui nous manque, c'est la normalisation qui permettra de dire que c'est ce à quoi on s'attend des entreprises. Ce n'est pas une obligation que nous venons d'imposer de notre propre chef ou sur laquelle le prochain investisseur aura un point de vue différent. C'est ce vers quoi nous nous dirigeons et c'est ce à quoi nous nous attendons, et si nous ne voyons pas des rapports et une diligence raisonnable suffisamment approfondis, nous savons que cela posera un risque important pour vous en tant qu'entreprise et, par conséquent, pour nous en tant qu'investisseurs.

La sénatrice Hartling : Je vous en suis vraiment reconnaissante, et j'apprécie vraiment votre expertise et votre expérience. Merci beaucoup.

M. Thomas : Merci.

[Français]

La sénatrice Gerba : Je remercie tous les témoins d'être parmi nous aujourd'hui. Ma question sera très courte, parce que la sénatrice Bernard et d'autres sénateurs ont posé la même, qui a trait à la pauvreté.

Je m'adresse à M. Messenger, dont l'organisation travaille beaucoup en Afrique, car il connaît le contexte de la pauvreté, notamment dans les pays africains et dans tous ceux où cette loi va s'appliquer.

Comment s'assurer que les enfants qui sont très pauvres et qui n'ont même pas les moyens d'aller à l'école pourront rester chez eux sans aller à l'école, sans travailler, alors qu'ils le font essentiellement pour aider leur famille? Ils n'ont pas le choix. Comment peut-on aider les familles à sortir de la pauvreté, sans toutefois exposer leurs enfants ou sans qu'elles soient elles-mêmes exploitées? Quelles sont les solutions qui permettraient d'améliorer la loi S-211 dans ce sens?

[English]

Mr. Messenger: Thank you, senator. My brief answer would be that poverty is often an injustice that leads to a lack of choice by families who are affected. That includes children and perhaps an opportunity, or a lack of opportunity, for them to live up to their full potential. Any broad response to issues of poverty and injustice need to address all of those opportunities, and as I said before, it needs to be a holistic response.

Of course, this bill is not going to solve the issues that you've raised and that we see every day, but it is one tool that we have to address one particular concern around ensuring that children don't have their future curtailed by being subject to the worst forms of child labour. Will it take time? Is it a silver bullet? No, it's not, but it's one tool in the tool box to address this particular heinous human rights issue.

Senator Gerba: But can we add something to the law so that it may help?

Mr. Messenger: The one thing in the law that could help is to move just beyond reporting to actually requiring action. When companies need to say what actions they are taking when they discover what they've found, when they are acting on reasonable suspicions or reports of child or forced labour in the supply chains, for them to actually take action and have responsibility to report that — not just that they are considering — is one way, as Mr. Musgrave was talking about, in terms of responding.

Senator Gerba: Okay, thank you.

Senator Omidvar: Mr. Thomas, you mentioned the Rana Plaza disaster. I actually went to the Rana Plaza site a couple of months after the disaster. I came back and in this committee we did a study on the rights of the garment workers. We had recommendations. We called in some of the companies whose labels I saw floating in the water because the monsoon rains had come. I met some of the parents who were there whose children's bodies weren't found, and, from my understanding, would never be found because the monsoons in Bangladesh can be brutal.

The issue that came up was that Canadian companies can contract with certain companies who will have all the regulations in place, but then those companies will contract with subcontractors. I don't know what has changed since that report. I know that initially there was a hue and cry that we need to protect the rights of these workers — mostly they were young women. They pay them less because they feel they are less skilled. Have you seen any change in the supply chains since that disaster?

[Traduction]

M. Messenger : Merci, sénatrice. Ma réponse brève serait que la pauvreté est souvent une injustice qui mène à un manque de choix pour les familles touchées. Cela comprend les enfants et peut-être la possibilité, ou l'impossibilité pour eux de réaliser leur plein potentiel. Toute réponse générale aux problèmes de pauvreté et d'injustice doit tenir compte de toutes ces possibilités et, comme je l'ai déjà dit, il doit s'agir d'une réponse holistique.

Bien sûr, ce projet de loi ne réglera pas les problèmes que vous avez soulevés et que nous voyons tous les jours, mais c'est un outil dont nous disposons pour répondre à une préoccupation particulière qui consiste à veiller à ce que l'avenir des enfants ne soit pas compromis par les pires formes de travail des enfants. Cela prendra-t-il du temps? Est-ce une solution miracle? Non, ce n'est pas le cas, mais c'est un outil parmi d'autres pour s'attaquer à ce problème odieux des droits de la personne.

La sénatrice Gerba : Mais pouvons-nous ajouter quelque chose à la loi pour qu'elle puisse aider à s'y attaquer?

M. Messenger : La seule chose qui pourrait aider à le faire est que la loi aille au-delà des rapports pour exiger des mesures concrètes. Comme M. Musgrave l'a mentionné, une des solutions est que les entreprises aient à déclarer quelles mesures elles prennent lorsqu'elles divulguent ce qu'elles ont trouvé, lorsqu'elles agissent en fonction de soupçons raisonnables ou de rapports faisant état de travail des enfants ou de travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement, qu'elles prennent des mesures et qu'elles aient la responsabilité d'en faire rapport — pas seulement de dire qu'elles envisagent d'agir.

La sénatrice Gerba : D'accord, merci.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Thomas, vous avez parlé de la catastrophe du Rana Plaza. J'ai visité le Rana Plaza quelques mois après le désastre. Après mon retour, notre comité a fait une étude sur les droits des travailleurs du vêtement. Nous avons formulé des recommandations. Nous avons fait appel à certaines des entreprises dont j'ai vu les étiquettes flotter dans l'eau à cause des pluies de la mousson. J'ai rencontré certains des parents qui étaient là et dont les enfants n'avaient pas été retrouvés. D'après ce que j'ai compris, on ne retrouvera jamais leur corps parce que les moussons au Bangladesh peuvent être brutales.

Le problème qui s'est posé, c'est que les entreprises canadiennes peuvent passer des contrats avec certains fabricants qui ont tous les règlements en place, mais que ces derniers passent ensuite des contrats avec des sous-traitants. Je ne sais pas ce qui a changé depuis ce rapport. Je sais qu'au début, il y a eu un tollé de protestations pour que nous protégions les droits de ces travailleurs — il s'agissait surtout de jeunes femmes. Elles étaient moins bien payées parce qu'elles étaient jugées moins qualifiées. Avez-vous constaté des changements dans les chaînes d'approvisionnement depuis cette catastrophe?

Mr. Thomas: Thank you, and thank you for that direct observation from Bangladesh. Yes, the one thing which changed, and I think it reflects on the value of this human rights due diligence approach, is that following that disaster there was an agreement signed between hundreds of global garment companies with the unions in Bangladesh and globally to create an inspection program for buildings, a fire and building safety inspection program, which includes workers and training and access to remedy. And the most important part of that was it had a legal remedy within the host countries through binding arbitration procedures if the companies do not live up to their obligations in Bangladesh. That's now been expanded. Just last summer, we negotiated with companies to expand it internationally. It's going to other jurisdictions where it can be played out again.

The important part of that in terms of this legislation is that when I worked with the workers in Bangladesh to develop that inspection provision and accountability mechanism, we had that draft in place one year before Rana Plaza collapsed. We negotiated with some global brands which were not willing to institute that practice because they felt they didn't need to. So the reason I keep coming back to this idea of being compelled to conduct this due diligence and having some legal remedy from it is because this solution was in place before 1200 workers died. It was available to those companies, and they didn't sign it. They signed it afterwards, but they could have signed it to prevent that in the first place. I think this legislation is exactly the thing we need to do — to get this kind of legislation in place because the voluntary approach is no longer working, and there's evidence to show that this approach can.

Senator Omidvar: Mr. Thomas, you've spoken about the corporations and the investors, but you haven't spoken about shareholders. Do you think that this legislation, when it is passed — and I'm certainly rooting that it will be passed — will give shareholders a platform for activism on the issue of modern slavery in the supply chain? Perhaps you could riff off whatever experiences you have in shareholder activism on environmental and sustainable goals.

Mr. Thomas: Thank you very much, senator, and it's the area we work in, definitely. In fact, one of the first shareholder proposals in Canada was in 2000 from our organization at Hudson's Bay Company on due diligence in Lesotho, particularly, around some of their factories there.

There is a great deal of activism around this. It's hampered by two things. One is the question being addressed by the current draft of legislation: disclosure. We need comparable and reliable

M. Thomas : Merci, et merci de cette observation directe du Bangladesh. Oui, la seule chose qui a changé, et je pense que cela reflète la valeur de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne, c'est qu'à la suite de cette catastrophe, une entente a été signée entre des centaines de compagnies mondiales de vêtements et les syndicats du Bangladesh et du monde entier pour créer un programme d'inspection des bâtiments, un programme d'inspection de la sécurité incendie et de la sécurité des bâtiments, ce qui comprend les travailleurs, la formation et l'accès à des recours. Et le plus important, c'est que cela inclut un recours juridique dans les pays hôtes par le biais de procédures d'arbitrage exécutoires si les entreprises ne respectent pas leurs obligations au Bangladesh. On est en train d'élargir ce modèle. Pas plus tard que l'été dernier, nous avons négocié avec des entreprises pour qu'il soit étendu à l'échelle internationale. Il va être exporté dans d'autres pays où il pourra être reproduit.

Ce qui est important dans le contexte de ce projet de loi, c'est que lorsque j'ai travaillé avec les travailleurs du Bangladesh pour élaborer les dispositions d'inspection et le mécanisme de reddition de comptes, ces mesures étaient déjà prêtes un an avant l'effondrement du Rana Plaza. Nous avons négocié avec certaines marques mondiales qui n'étaient pas disposées à les adopter parce qu'elles estimaient ne pas en avoir besoin. Donc, la raison pour laquelle je reviens toujours à l'idée de l'obligation de faire preuve de diligence raisonnable et d'un recours juridique, c'est que cette solution était en place avant que 1200 travailleurs ne meurent. Ces entreprises y avaient accès, mais elles ne l'ont pas signée. Elles l'ont signée par la suite, mais elles auraient pu le faire avant pour éviter cette tragédie. Je pense que ce projet de loi est exactement ce qu'il faut faire pour mettre en place ce genre de mesure parce que l'approche volontaire ne fonctionne plus, et il y a des preuves montrant que cette approche peut fonctionner.

La sénatrice Omidvar : Monsieur Thomas, vous avez parlé des sociétés et des investisseurs, mais vous n'avez pas parlé des actionnaires. Pensez-vous que ce projet de loi, lorsqu'il sera adopté — et je tiens à ce qu'il le soit — donnera aux actionnaires une tribune d'activisme sur la question de l'esclavage moderne dans la chaîne d'approvisionnement? Vous pourriez peut-être nous faire part de votre expérience en matière d'activisme des actionnaires à l'égard des objectifs environnementaux et durables.

M. Thomas : Merci beaucoup, sénatrice, et c'est certainement le domaine dans lequel nous travaillons. En fait, l'une des premières propositions d'actionnaires au Canada a été faite en 2000 par notre organisation à la Compagnie de la Baie d'Hudson, au sujet de la diligence raisonnable au Lesotho, en particulier dans certaines de ses usines là-bas.

Il y a beaucoup d'activisme à ce sujet. C'est entravé par deux choses. Il y a d'abord la question dont traite le projet de loi actuel, soit la divulgation. Pour lutter contre la fraude,

information which can be checked against fraud, as Senator Miville-Dechêne spoke about, and gives us something we can work with.

I'm worried about leaving this to shareholders on their own in that it's up to us to police the companies we invest in entirely. I think we can do more in terms of requiring due diligence. It's somewhat as in the way that consumers should be able to expect that the clothes that they buy are made in good conditions rather than having to look for a label that says it. I think it's a reasonable expectation of a company that they are meeting human rights obligations when they source globally.

It should be the same for investors as well. But it is an ecosystem, and we'll play our part as long as we have that standard-setting and rule-making done by governments.

Senator Omidvar: Thank you.

Senator Bernard: Mr. Thomas, this bill has very specific inclusion criteria targeting large- and medium-sized businesses. Can you tell us what your thoughts are with regard to the benefits and/or drawbacks of including smaller businesses?

Mr. Thomas: Thank you. Great question, because I did wonder about the threshold. In the consultations we've had with companies, mostly that threshold in the bill seems pretty good. They might quibble about it here and there, but they don't feel that it's onerous in terms of reaching too deep down into companies that are too small to institute these measures. It's important to understand how companies interact with supply chains as well because the smaller ones tend to use brokers. They buy from distributors and have little ability to impact what happens down the supply chain.

Getting at these higher tier ones, 40 million as a threshold may be low for some; it may be high for others. I think we have to pay attention to that, maybe through surveys with the companies in the Canadian market, but I'm fairly confident that we're getting close to it here. I would worry about going any lower than that.

One last thing: The EU directive speaks to threshold by number of employees and by revenue, but also to target a few high-risk sectors where it identified specific risks to a particular sector that might want to be identified and where they might go a bit lower down the threshold for those sectors. That's a reasonable approach as well. I don't have an answer on which sectors you should work with, just to say that there are different approaches to take.

nous avons besoin de renseignements comparables et fiables qui peuvent être vérifiés, comme l'a dit la sénatrice Miville-Dechêne, et qui nous donnent un point de départ.

Je suis inquiet à l'idée de laisser les actionnaires se débrouiller seuls, car c'est à nous de surveiller les entreprises dans lesquelles nous investissons. Je pense que nous pouvons faire plus pour exiger une diligence raisonnable. D'une certaine façon, les consommateurs devraient pouvoir s'attendre à ce que les vêtements qu'ils achètent soient fabriqués dans de bonnes conditions plutôt que d'avoir à chercher une étiquette qui le dit. Je crois raisonnable de s'attendre à ce qu'une entreprise respecte ses obligations en matière de droits de la personne lorsqu'elle s'approvisionne à l'échelle mondiale.

Il devrait en être de même pour les investisseurs. Mais c'est un écosystème, et nous ferons notre part tant que les gouvernements établiront des normes et des règles.

La sénatrice Omidvar : Merci.

La sénatrice Bernard : Monsieur Thomas, ce projet de loi comporte des critères d'inclusion très précis qui visent les grandes et moyennes entreprises. Pouvez-vous nous dire ce que vous pensez des avantages ou des inconvénients d'inclure les petites entreprises?

M. Thomas : Merci. Excellente question, parce que j'ai eu des doutes au sujet du seuil. Lors des consultations que nous avons eues avec les entreprises, la plupart du temps, le seuil prévu par le projet de loi leur a semblé assez satisfaisant. Elles soulèvent quelques objections ici et là, mais elles ne pensent pas que cela ira trop loin en s'appliquant aux entreprises qui sont trop petites pour mettre ces mesures en place. Il est important de comprendre comment les entreprises interagissent avec les chaînes d'approvisionnement, car les plus petites ont tendance à recourir à des courtiers. Elles achètent auprès des distributeurs et ont peu d'influence sur ce qui se passe dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce qui est des entreprises de plus grande taille, le seuil de 40 millions pourrait être faible pour certaines; il pourrait être élevé pour d'autres. Je pense que nous devons prêter attention à cela, peut-être en menant des sondages auprès des entreprises sur le marché canadien, mais je suis à peu près certain que nous nous approchons du bon chiffre. Je m'inquiéterais d'un seuil plus bas que cela.

Une dernière chose : la directive de l'UE parle de fixer le seuil en fonction du nombre d'employés et des revenus, mais aussi de cibler quelques secteurs à risque élevé. Elle a cerné des risques précis dans des secteurs particuliers et le seuil pourrait être un peu plus bas pour les secteurs en questions. C'est également une approche raisonnable. Je n'ai pas de réponse quant aux secteurs avec lesquels vous devriez travailler, si ce n'est qu'il y a différentes approches à adopter.

Senator Bernard: Thank you.

The Chair: Mr. Thomas, Mr. Messenger and Mr. Musgrave, thank you for your assistance this evening and for appearing before us. Your assistance with this study is much appreciated.

Senators, our next meeting will be on Monday, March 21, 2022.

Are there any objections that we now proceed in camera to discuss future business? Seeing none, we will now go in camera.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Bernard : Merci.

La présidente : Monsieur Thomas, monsieur Messenger et monsieur Musgrave, je vous remercie de votre aide ce soir et de votre présence. Nous vous sommes très reconnaissants de l'aide que vous nous avez apportée dans le cadre de cette étude.

Honorables sénatrices, notre prochaine réunion aura lieu le lundi 21 mars 2022.

Avez-vous des objections à ce que nous poursuivions à huis clos pour discuter des travaux futurs? Puisqu'il n'y en a pas, nous allons maintenant nous réunir à huis clos.

(La séance se poursuit à huis clos.)
